

Publication hors-série  
No 9



Fisheries and Environment  
Canada

Pêches et Environnement  
Canada

0025374B S

**ELIAS**

CANADA. DIRECTION GENERALE DES TER-  
RES. PUBLICATION HORS-SERIE

**CHANGEMENTS DANS LE MODE  
DE L'UTILISATION DES TERRES RURALES  
DE LA RÉGION URBAINE  
D'OTTAWA-HULL**

D.M. Gierman



Pêches & Environnement  
Canada

Fisheries & Environment  
Canada

Direction générale  
des terres

Lands Directorate

0025374BS  
7007482DM

Changements dans le mode d'utilisation des terres  
rurales de la région urbaine d'Ottawa-Hull

D.M. Gierman

Direction générale des terres  
Service de la gestion de l'environnement  
Environnement Canada  
Ottawa, Ontario  
K1A 0H3

mars 1977



**DRT**

HD  
311  
C4614  
no. 9



© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1977

N° de cat: En 66-1/9F

ISBN: 0-662-01025-6

## RÉSUMÉ

Les géographes et les autres personnes intéressées par les ressources de la terre se penchent depuis longtemps sur l'étude de l'utilisation des terres et sur l'analyse de sa dynamique. Autrefois, ils ne disposaient que des données réunies par des unités de collecte des données créées à des fins politiques ou par d'autres unités dont l'existence était tout aussi arbitraire, plutôt que d'avoir des données découlant de la classification des terres. Cependant, lorsque les terres sont classées d'après leur mode d'utilisation ou leur potentiel, comme, par exemple, sur les cartes de l'Inventaire des terres du Canada, et lorsque ces cartes sont superposées manuellement, il est presque impossible d'effectuer des analyses, à cause du nombre considérable de données à examiner.

Les planificateurs et les gestionnaires des ressources de l'environnement ont également cherché un instrument capable de les aider à localiser, à protéger et à mettre en oeuvre certains modes d'utilisation des terres. De même, les politiciens ont été à la recherche de moyens leur permettant de mieux comprendre la nature changeante de l'utilisation des terres. Le présent document présente une étude-type du secteur géographique représenté par la carte d'Ottawa NTS/5 afin d'étudier la capacité d'un système à mettre en évidence les changements présentés par la superposition d'une série de cartes.

Le système en question est un système d'accès direct par la méthode graphique en interactif qui permet à l'utilisateur de réagir face aux données fournies par le Système d'information géographique du Canada (S.I.G.C.), lequel offre de grandes possibilités de superposition et d'analyse de cartes. Dans la présente étude, nous utilisons les données relatives à l'utilisation et au potentiel des terres que l'Inventaire des terres du Canada a recueillies en 1964, 1968 et 1973.

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont à mes collaborateurs, notamment M. W.A. Switzer pour m'avoir fait connaître le système d'accès direct par la méthode graphique en interactif du S. I. G. C., MM. T. Fisher et S. Banergee pour l'aide constante qu'ils m'ont fournie lors de l'utilisation de ce système, M. J. Lenning pour sa compilation des cartes et M. Poulin qui a dactylographié le présent document. Je tiens également à remercier M. W.A. Black pour le concours qu'il m'a prêté au cours de la rédaction et de la révision de ce document.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1. INTRODUCTION	1
2. LA BASE DE DONNÉES	3
3. LE PROGRAMME	14
4. L'UTILISATION PRÉSENTE ET LE POTENTIEL DES TERRES	20
4.1 INTRODUCTION	20
4.2 L'UTILISATION DES TERRES EN 1964, 1968 ET 1973	21
4.3 LE POTENTIEL AGRICOLE	25
4.4 LE POTENTIEL RECREATIF	28
5. LA DYNAMIQUE DE L'UTILISATION DES TERRES	31
5.1 INTRODUCTION	31
5.2 L'URBANISATION	31
5.3 L'UTILISATION DES TERRES RURALES	46
5.3.1 Tous les modes d'utilisation des terres rurales	46
5.3.2 Les terres agricoles amendées	52
5.3.3 Les pâturages non amendés et les herbages naturels (K)	62
5.3.4 L'utilisation des terres à couvert naturel: boisés, marécages et fondrières, terres improductives	71
5.4 LES LOISIRS DE PLEIN AIR	81
6. LA PLANIFICATION DE L'UTILISATION DES TERRES	88
6.1 LA CROISSANCE URBAINE	88
6.2 L'AGRICULTURE	92
6.3 LES LOISIRS DE PLEIN AIR	95
7. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS	96
NOTES	98
OUVRAGES DE RÉFÉRENCE	99

FIGURES ET TABLEAUX

	PAGE
FIGURES	
1. Console d'affichage TEKTRONIX 4012	2
2. Instruction "LIST"	17
3. Instruction "SELECT"	17
4. Instruction "SELECT - Résumé des zones choisies	18
5. Instruction "PLOT" - Cartes des régions conformes aux critères de sélection	19
6. L'urbanisation à Kanata de 1964 à 1973	38
7. Conversion des terres dans une zone rurale - I	48
8. Conversion des terres dans une zone rurale - II	49
TABLEAUX	
1. Utilisation des terres (1964)	22
2. Utilisation des terres (1968)	23
3. Utilisation des terres (1973)	23
4a. Potentiel agricole	25
4b. Principaux facteurs limitatifs du potentiel agricole	26
4c. Facteurs limitatifs de deuxième ordre de l'agriculture	27
5a. Le potentiel récréatif	29
5b. Caractéristiques récréatives dominantes	30
6. Modes d'utilisation en 1964 des terres devenues urbaines entre 1964 et 1968	33
7a. Modes d'utilisation en 1968 des terres devenues urbaines entre 1968 et 1973	33
7b. Modes d'utilisation en 1964 des terres devenues urbaines entre 1968 et 1973	34
8. Modes d'utilisation en 1968 des terres agricoles amendées de 1964 et urbanisées entre 1968 et 1973	35
9. Utilisation non urbaine des terres en 1964	39
10. Utilisation non urbaine des terres en 1968	39
11. Potentiel agricole des terres urbanisées entre 1964 et 1968	41
12. Potentiel agricole des terres urbanisées entre 1968 et 1973	42
13. Potentiel agricole des terres non urbaines en 1964	43
14. Potentiel agricole des terres non urbaines en 1968	44
15. Taux d'urbanisation	45

16a. Modes d'utilisation et potentiel agricole des terres rurales en 1964	47
16b. Modes d'utilisation en 1968 des terres rurales de 1964	47
16c. Modes d'utilisation en 1973 des terres rurales de 1964	50
17a. Modes d'utilisation et potentiel agricole des terres rurales en 1973	50
17b. Modes d'utilisation en 1974 et en 1968 des terres rurales de 1973	51
18a. Modes d'utilisation en 1968 des terres agricoles amendées de 1964	52
18b. Modes d'utilisation en 1973 des terres agricoles amendées de 1964	53
19a. Modes d'utilisation en 1964 et 1968 des terres agricoles amendées de 1973	54
19b. Potentiel agricole des terres amendées en 1964	55
19c. Potentiel agricole des terres amendées en 1973	55
20a. Modes d'utilisation en 1968 des terres agricoles amendées de 1964, qui ne l'étaient plus en 1973	56
20b. Potentiel agricole des terres amendées de 1964 qui ne l'étaient plus en 1973	57
21a. Terres agricoles amendées de 1968, qui ne l'étaient pas en 1964 et converties à d'autres fins en 1973	58
21b. Potentiel agricole des terres amendées de 1968, qui ne l'étaient pas en 1964 et qui, en 1973 avaient été converties à d'autres fins en 1973	59
22a. Terres devenues terres agricoles amendées entre 1968 et 1973	60
22b. Potentiel agricole des terres devenues terres agricoles amendées entre 1968 et 1973	60
23a. Terres devenues terres agricoles amendées entre 1964 et 1968	61
23b. Potentiel agricole des terres devenues terres agricoles amendées entre 1964 et 1968	61
24a. Modes d'utilisation en 1968 des pâturages et herbages naturels de 1964	62
24b. Modes d'utilisation en 1973 des pâturages et herbages naturels de 1964	63
24c. Potentiel agricole des terres agricoles non amendées et des herbages naturels de 1964	64
25a. Modes d'utilisation en 1968 des terres appartenant en 1964 à la classe "K" et converties à d'autres fins en 1973	65



Tableaux	PAGE
25b. Potentiel agricole des terres de la classe "K", de 1964 converties à d'autres fins en 1973	65
26. Potentiel agricole des terres de la classe "K" de 1968, qui ne l'étaient pas en 1964, et qui avaient été converties à d'autres fins en 1973	66
27a. Terres appartenant à la classe "K" en 1973 et leurs modes d'utilisation en 1964 et 1968	67
27b. Potentiel agricole des terres appartenant en 1973 à la classe "K"	68
28. Potentiel agricole des terres passées à la classe "K" entre 1964 et 1968	69
29. Potentiel agricole des terres passées à la classe "K" entre 1968 et 1973	70
30a. Modes d'utilisation en 1968 des terres à couvert naturel de 1964	72
30b. Modes d'utilisation en 1973 des terres à couvert naturel de 1964	73
30c. Potentiel agricole des terres à couvert naturel en 1964	74
31a. Terres à couvert naturel en 1964 et 1968 converties à d'autres fins en 1973	74
31b. Potentiel agricole des terres à couvert naturel de 1964 et de 1968, converties à d'autres fins en 1973	75
32a. Terres à couvert naturel converties à d'autres fins entre 1964 et 1968	75
32b. Potentiel agricole des terres à couvert naturel converties à d'autres fins entre 1964 et 1968	76
33a. Modes d'utilisation en 1964 et 1968 des terres à couvert naturel de 1973	77
33b. Potentiel agricole des terres à couvert naturel en 1973	78
34a. Terres converties en terres à couvert naturel entre 1964 et 1968 et demeurées telles en 1973	79
34b. Potentiel agricole des terres converties en terres à couvert naturel entre 1964 et 1968 et demeurées telles en 1973	79
35a. Terres converties en terres à couvert naturel entre 1968 et 1973	80
35b. Potentiel agricole des terres converties en terres à couvert naturel entre 1968 et 1973	81
36a. Terres converties en terrains de loisirs de plein air entre 1964 et 1968	82
36b. Caractéristiques récréatives dominantes des terres converties en terrains de loisirs de plein air entre 1964 et 1968	83

Tableaux	PAGE
37a. Potentiel récréatifs des terrains de loisirs de plein air de 1964	83
37b. Caractéristiques récréatives dominantes des terrains de loisirs de plein air de 1964	84
38a. Terres converties en terrains de loisirs de plein air entre 1968 et 1973	85
38b. Potentiel récréatif et caractéristiques récréatives dominantes des terres converties en terrains de loisirs de plein air entre 1968 et 1973	86
39a. Potentiel récréatif des terrains de loisirs de plein air de 1973	87
39b. Caractéristiques récréatives dominantes des terrains de loisirs de plein air en 1973	87
40. Superficie totale des terres convenant le mieux à une urbanisation éventuelle	89
41. Superficie totale des terres à vocation urbaine et n'empiétant pas sur les meilleures terres du point de vue récréatif et agricole	91
42. Terres convenant le mieux à l'agriculture	92
43. Pâturages et herbages naturels sur les terres convenant le mieux à l'agriculture	93
44. Superficie restante des terres convenant le mieux à l'agriculture après que l'on a soustrait celle des terres faisant l'objet de spéculations	93
45. Terres aptes à l'agriculture non amendées en 1973	94
46. Terres à faible potentiel agricole, actuellement amendées	94
47. Terres offrant de grandes possibilités dans le domaine des loisirs de plein air mais qui, en 1973, n'étaient pas encore aménagées à cette fin	95

CARTES	PAGE
Carte 1. Terres urbanisées entre 1964 et 1973	32A
a) Terres urbanisées entre 1964 et 1968	
b) Terres urbanisées entre 1968 et 1973	
Carte 2. Terres agricoles amendées, converties à d'autres fins entre 1964 et 1973	58 A
a) Terres agricoles amendées de 1964, converties à d'autres fins en 1973	
b) Terres agricoles amendées de 1968, qui ne l'étaient pas en 1964, et converties à d'autres fins en 1973	
Carte 3. Terres devenues terres agricoles amendées entre 1964 et 1973	62A
a) Terres devenues terres agricoles amendées entre 1968 et 1973	
b) Terres devenues terres agricoles amendées entre 1964 et 1968	
Carte 4. Terres de la classe "K" converties à d'autres fins entre 1964 et 1973	66A
a) Terres de la classe "K" en 1964, converties à d'autres fins en 1973	
b) Terres de la classe "K" de 1968, qui ne l'étaient pas en 1964, et converties à d'autres fins en 1973	
Carte 5. Terres passées à la classe "K" entre 1964 et 1973	70A
a) Terres passées à la classe "K" entre 1964 et 1968	
b) Terres passées à la classe "K" entre 1968 et 1973	
Carte 6. Terres à couvert naturel converties à d'autres fins entre 1964 et 1973	74A
a) Terres à couvert naturel de 1964 et de 1968 que l'on a utilisées à d'autres fins en 1973	
b) Terres à couvert naturel de 1964, converties à d'autres fins entre 1964 et 1968	
Carte 7. Terres converties en terres à couvert naturel entre 1964 et 1973	80A
a) Terres converties en terres à couvert naturel entre 1964 et 1968	
b) Terres converties en terres à couvert naturel entre 1968 et 1973	
Carte 8. Terres urbanisées en 1973	90A

CARTES	PAGE
Carte 9. Terres convenant le mieux à une urbanisation éventuelle	90B
Carte 10. Terres convenant le mieux à une urbanisation éventuelle et n'empiétant pas sur les meilleures terres du point de vue récréatif ou agricole	90C
Carte 11. Terres convenant le mieux à l'agriculture	92A
Carte 12. Pâturages et herbages naturels situés sur des terres convenant le mieux à l'agriculture	92B
Carte 13. Terres aptes à l'agriculture, non encore amendées en 1973	94A
Carte 14. Terres à faible potentiel agricole, actuellement amendées	94B
Carte 15. Terres offrant de grandes possibilités dans le domaine des loisirs de plein air mais qui, en 1973, n'étaient pas encore aménagées à cette fin	94C



## 1. INTRODUCTION

Le Système d'information géographique du Canada (S.I.G.C.) a été conçu pour traiter par ordinateur les données cartographiques décrivant les divers aspects des terres tels que leur potentiel agricole, leur mode d'utilidation, les forêts, les loisirs, la faune, les limites territoriales, le morcellement et la parcellisation et une foule d'autres genres de données propres à la géographie. L'objet en est de constituer une base de données numériques. Le système permet de localiser les renseignements contenus dans cette base et de les présenter sous forme de tableaux ou de cartes.

Depuis déjà quelques temps, on s'intéresse à la mise au point d'un système direct par la méthode graphique en interactif qui aiderait les usagers à se servir de la base de données. Ce projet qui date d'avril 1974 a été lancé par l'acquisition d'un système d'affichage TEKTRONIX 4012 (figure 1) et d'une imprimante de documents en clair. La première tâche a été de déterminer s'il était possible de localiser les renseignements sous forme de tableaux et de cartes présentant un intérêt particulier pour les planificateurs de l'utilisation des terres, les gestionnaires des ressources et les autres clients éventuels de la base de données.

Les résultats ont été encourageants et ont souligné le besoin d'entreprendre d'autres études. Le présent rapport traite d'une base précise de données et du périgramme actuellement en usage<sup>1</sup> et qui ont fait l'objet d'un exposé lors de la conférence de l'association des usagers des systèmes d'information urbaine et régionale (URISA) qui s'est tenue à Montréal le 22 août 1974.

Le périgramme (programmes) mis au point jusqu'à présent est assez général et ne se limite pas à la base de données décrite ici. C'est une tâche facile de prendre n'importe quelle base de données du S.I.G.C., de la rendre compatible avec la présentation graphique et de localiser les renseignements recherchés.

Les techniques analytiques employées au cours de notre travail peuvent être définies comme étant l'utilisation en direct de graphiques de S.I.G.C. en interactif afin de mesurer les changements dans le mode d'utilisation des terres représentés sur la carte d'Ottawa n° 31G35.

Nous commençons par décrire la base de données et les techniques d'exécution du programme. Dans la partie principale de notre étude, il sera question des changements qui se sont produits, entre 1964, 1968 et 1973 dans le mode d'utilisation des terres de la région urbaine d'Ottawa-Hull.

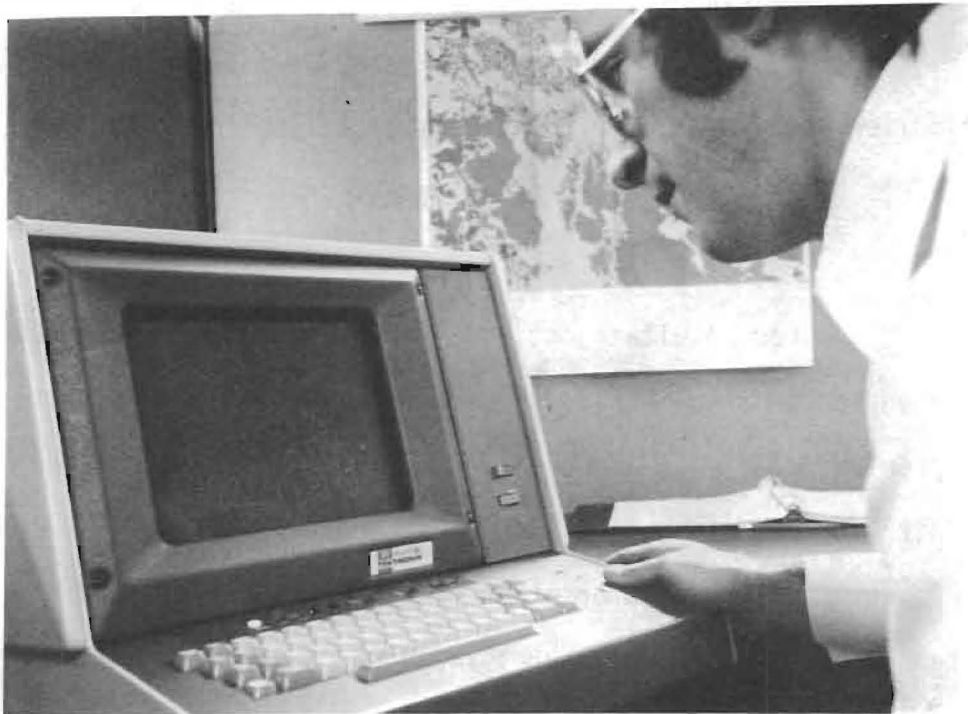


Figure 1. Console d'affichage TEKTRONIX 4012

## 2. LA BASE DE DONNÉES

La base de données renferme des renseignements relatifs aux terres représentées sur une seule carte au 1/50 000 de la région d'Ottawa (31G/5). A cette carte correspondent 5 cartes sectorielles décrivant:

1. l'utilisation des terres en 1964
2. l'utilisation des terres en 1968
3. l'utilisation des terres en 1973
4. le potentiel agricole des terres
5. le potentiel récréatif des terres

Les renseignements figurant sur ces 5 cartes sont traités par les sous-systèmes de reproduction de données du S.I.G.C. afin de constituer une base de données. Ils sont ensuite superposés, grâce aux sous-systèmes de localisation des données. La base de données ainsi obtenue est convertie, passant de la présentation normalisée du S.I.G.C. à une présentation convenant beaucoup plus à la manipulation des graphiques. Elle est ensuite mise en mémoire sur un dispositif à accès direct.

Les domaines pouvant être consultés sont:

1. PLU64 - Utilisation actuelle des terres (1964)
2. PLU68 - Utilisation actuelle des terres (1968)
3. PLU73 - Utilisation actuelle des terres (1973)
4. AGRCL - Classe de terres agricoles (ITC)
5. AGRS1 - Sous-classe 1 de terres agricoles (ITC)
6. AGRS2 - Sous-classe 2 de terres agricoles (ITC)



7. RECCL - Classe de terres à potentiel récréatif (ITC)
8. RECFL - Caractéristiques dominantes des terres à potentiel récréatif (sous-classe ITC)

Selon le système de classification, les cartes de l'utilisation des terres représentent l'utilisation de ces dernières au moment des levés.

### Le potentiel agricole

Sur la carte des potentiels agricoles, les sols minéraux sont groupés en sept classes d'après les données recueillies lors des levés.. Ceux des classes 1 à 4 sont considérés comme capables de répondre d'une façon continue aux besoins de la grande culture, tandis que ceux des classes 5 et 6 conviennent à la culture des fourrages vivaces. Les sols de la classe 7 ne valent pour aucune des cultures susmentionnées.

Cette classification s'appuie sur les hypothèses suivantes:

- . Les sols étaient bien exploités à l'aide d'une mécanisation poussée.
- . Les terres qui nécessitaient des améliorations, y compris le débroussaillage, pouvant être apportées d'une façon rentable par le fermier lui-même étaient classées d'après leur potentiel, une fois les améliorations faites.
- . Les terres qui nécessitaient des améliorations hors de la portée financière du fermier étaient classées d'après leur état réel.

On n'a pas tenu compte des points suivants: la distance séparant les terres des marchés, la qualité des routes, l'emplacement, la superficie des terres, le régime foncier,

les formes de culture, les aptitudes ou les ressources de chaque exploitant et les dégâts pouvant être occasionnés aux récoltes par les orages.

. La classification n'a pas tenu compte du potentiel des sols de porter des arbres, fruitiers ou autres, et des plantes d'ornement, de supporter la vie animale ni de leur potentiel récréatif.

La classification était fondée sur une appréciation quantitative plutôt que qualitative du potentiel agricole. Dans chaque classe, on trouve de nombreux types de sols, et un bon nombre d'entre eux nécessitent différentes méthodes de gestion et de traitement.

#### Le potentiel de loisirs de plein air:

La classification des terres à des fins de loisirs de plein air donne 7 classes de terrains selon l'envergure ou le nombre des activités de loisirs qu'on peut y organiser et y maintenir par unité de superficie et par année, dans des conditions optimales du marché.

Le critère "quantité" est évalué en "jour-visiteur" c'est-à-dire, toute portion raisonnable d'une période de 24 heures pendant laquelle une personne occupe une unité de superficie, à des fins récréatives.

"Les conditions optimales du marché" signifie que toutes les régions offrent la même accessibilité et qu'elles répondent à la même demande, de sorte que leur emplacement, relativement aux centres urbains et à l'accessibilité actuelle, n'affecte pas la classification.

On a tenu compte des activités intensives et éparpillées. Les activités intensives sont celles auxquelles participent un nombre relativement grand de personnes, par unité de superficie, tandis que les activités éparpillées sont habituellement celles qui demandent une superficie relativement plus grande par visiteur.

Voici quelques importants facteurs se rapportant à cette classification:

L'objet de l'inventaire est d'obtenir une évaluation fiable de la qualité, de la quantité et de la répartition des ressources naturelles à potentiel récréatif dans les régions habitées du Canada.

. L'inventaire est avant tout exploratoire; il se fonde sur l'interprétation des photographies aériennes des vérifications sur le terrain et des autres données disponibles; il faut donc en tenir compte lors de l'interprétation des cartes.

. La classification est conçue en fonction des préférences que le public accorde actuellement aux loisirs de plein air en milieu rural. Les zones urbaines (c'est-à-dire les zones ayant plus de 1 000 habitants et un caractère urbain permanent) et les zones industrielles non urbaines ne sont pas classées.

. Les terres sont cotées selon leur potentiel naturel actuel, qu'elles soient dans un état naturel ou modifié; on ne formule aucune hypothèse quant au potentiel qu'elles pourraient avoir si elles subissaient des modifications artificielles importantes.

. On suppose que, compte tenu des capacités naturelles de chaque région, la gestion et l'aménagement de ces dernières sont rationnelles.

. Les cours d'eau ne sont pas directement classés, cependant leur potentiel récréatif s'ajoute à celui des rives ou des terres qui les bordent.

. Les possibilités de loisirs qui découlent du simple fait de se trouver dans une zone où abondent la faune et les poissons de pêche sportive, sont indiquées lorsqu'on dispose de renseignements fiables. Le classement ne reflète pas la productivité des animaux de la région.

. Le potentiel faunique fait l'objet d'une série de cartes similaires.

En se fondant sur les variables susmentionnées, on peut classer les terres de la façon suivante:

UTILISATION DES TERRES - 1964 (PLU64), 1968 (PLU68), 1973 (PLU73):

- B - Zones urbaines construites
- E - Mines, carrières, gravières et sablières
- O - Loisirs de plein air
- H - Horticulture
- G - Vergers et vignobles
- A - Cultures de plein champ
- P - Pâturages amendés et cultures fourragères
- K - Pâturages et herbages naturels
- U - Boisés non-productifs

- T - Boisés productifs
- M - Marécages, marais et fondrières
- S - Terres non-productives - sable
- L - Terres non-productives - roc
- Z - Eau
- 8 - Zones non cartographiées (non classées)<sup>2</sup>

CLASSIFICATION DES TERRES AGRICOLES (AGRCL):

1. Aucun facteur limitatif important pour la culture.
2. Facteurs limitatifs peu marqués réduisant la gamme des cultures ou exigeant une pratique modérée des principes de conservation.
3. Facteurs limitatifs assez graves réduisant la gamme des cultures ou exigeant l'application de mesures spéciales de conservation.
4. Facteurs limitatifs graves réduisant la gamme des cultures et/ou exigeant l'application de mesures spéciales de conservation.
5. Facteurs limitatifs très graves réduisant l'exploitation à la culture de plantes fourragères vivaces, mais laissant place à l'amélioration.
6. Sols capables de produire uniquement des plantes fourragères vivaces mais ne pouvant être améliorés.
7. Aucun potentiel pour la culture ou pour le pâturage permanent.
0. Sols organiques (ne figurant pas dans les classes établies selon le potentiel).
8. Zone non cartographiée (non classée)<sup>3</sup>

## CLASSIFICATION DES TERRAINS DE LOISIRS DE PLEIN AIR (RECCL)

1. Excellent potentiel récréatif
2. Bon potentiel récréatif
3. Assez bon potentiel récréatif
4. Potentiel récréatif moyen
5. Potentiel récréatif assez faible
6. Potentiel récréatif faible
7. Potentiel récréatif très faible
8. Zones non cartographiées (non classées)<sup>3</sup>

## SOUS-CLASSIFICATION DES TERRES AGRICOLES

Exception faite de la classe 1, les classes sont divisées en sous-classes d'après la nature des facteurs limitatifs:

SOUS-CLASSE 1 (AGRS1)	SOUS-CLASSE <sup>2</sup> <sub>4</sub> (AGRS2)	
C		Conditions climatiques défavorables
D	D	Structures du sol indésirable et/ou faible perméabilité
E		Erosion
F	F	Fertilité naturelle faible
I		Débordement des cours d'eau ou des lacs
M	M	Faible capacité de rétention de l'humidité
N		Sols défavorisés par la présence de sels solubles

P	P	Terre rocailleuse
R	R	Sol mince sur le roc solide
S		Effet cumulatif de propriétés défavorables (deux ou plusieurs des facteurs D, F, M et N)
T	T	Relief défavorables
W		Humidité excessive
X		Effet cumulatif de facteurs limitatifs mineurs
Z		Eau

LES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU POTENTIEL RÉCRÉATIF (Sous-classes)  
(RECF1):

Les sous-classes précisent le genre de caractéristique d'un terrain qui offre des possibilités dans le domaine des loisirs. Elles représentent donc les aspects positifs des terres et non pas les facteurs limitant leur utilisation. Elles peuvent être omises de la classification:

Les sous-classes sont les suivantes:

- A. Terre donnant accès à un cours d'eau et offrant des possibilités pour la pêche sportive ou l'observation du poisson.
- B. Rivage pouvant servir de plage familiale. Dans les classes supérieures cela comprend la baignade pour toute la famille. Dans les classes 4 et 5, les activités peuvent se limiter à la partie sèche de la plage parce que l'eau est trop froide ou pour d'autres raisons.

- C. Terre située en bordure d'une voie navigable, offrant un accès direct à cette dernière et un potentiel permettant certain pour le canotage.
- D. Rivage où l'eau plus profonde convient à la natation, à l'amarrage et à la mise à l'eau des embarcations.
- E. Terre recouverte d'une végétation à potentiel récréatif.
- F. Chutes ou rapides
- G. Excellente vue des glaciers ou accès facile à ces derniers.
- H. Site historique ou préhistorique
- J. Région particulièrement propice au ramassage et à la collection d'objets d'intérêt populaire
- K. Rivage ou terrain sec convenant au camping organisé et possédant habituellement d'autres caractéristiques connexes.
- L. Caractéristiques topographiques intéressantes autres que les formations rocheuses.
- M. Nombreux cours d'eau de faible étendue ou cours d'eau continus se trouvant dans les hautes terres.
- N. Terre (surtout le rivage) convenant aux chalets familiaux ou à d'autres logements à usage récréatif.
- O. Terre propice à l'observation de la faune des hautes terres.
- P. Régions présentant des profils d'aménagement cultural, ou répondant à un intérêt dans les domaines agricole, industriel ou social.



- Q. Régions dont la diversité des éléments topographiques ou de l'agencement des terres et des eaux en accroît les possibilités dans le domaine des loisirs de plein air (excursions, étude de la nature), ou dans l'évaluation esthétique du milieu.
- R. Formations rocheuses intéressantes
- S. Un ensemble de pentes et de conditions climatologiques permettant la pratique du ski alpin.
- T. Sources thermales
- U. Terre bordant un cours d'eau assez profond pour les yachts et les autres grandes embarcations.
- V. Site ou région qui offre un panorama supérieur par rapport à sa classification ou corridor ou autre secteur offrant de nombreuses possibilités d'observation.
- W. Terre propice à l'observation de la faune des marécages.
- X. Eléments divers à potentiel récréatif.
- Y. Rivage donnant un accès facile à un cours d'eau convenant aux formes populaires de navigation en famille.
- Z. Régions où l'on trouve d'importants ouvrages permanents, à l'extérieur des centres urbains et présentant un intérêt du point de vue récréatif.

Par la superposition des cartes du S.I.G.C. on obtient des polygones qu'on dote d'un identificateur composé de tous les identificateurs des éléments du polygone. Ainsi, une zone de classe 2 pour les loisirs, de classe 3 pour l'agriculture, qui était construite en 1973 (B), pâturage naturel en 1968 (K), et forêt productive en 1964 (T) constituera un polygone identifié par 23BKT. La superposition des cinq cartes de la

région d'Ottawa a donné plus de 12 000 identificateurs différents, dont bon nombre décrivent des superficies inférieures à un dixième d'acre.

Le nombre de ces combinaisons différentes donne une idée de la vaste gamme questions que l'on pourrait poser au sujet de la région. Il importe de remarquer que la base de données particulières décrite plus haut permet la manipulation des données et des graphiques. Toutefois, toute donnée peut, une fois qu'elle figure dans la base de données du Système d'information géographique du Canada, être exploitée à l'aide du périgamme du système graphique.

Nous présentons plus loin dans ce rapport un sous-ensemble de questions choisies dans la multitude des questions qui peuvent toucher le chercheur.

### 3. LE PROGRAMME <sup>5</sup>

La routine appliquée actuellement à la représentation graphique consiste essentiellement en un mécanisme de localisation des données, qui en permet l'affichage et la mise sous forme de tableaux. En tant que telle, elle ne permet aucune manipulation. Par exemple, on ne peut ni pondérer les diverses classes de terres, ni prendre des décisions fondées sur les valeurs pondérées. On ne peut que choisir, mettre sous forme de tableau et représenter graphiquement les résultats choisis.

L'exécution de cette routine comporte quatre instructions; LIST, SELECT, PLOT et GRAPH.

L'instruction "LIST" permet d'obtenir une liste des variables qu'on peut utiliser dans la préparation d'un rapport et l'obtention d'entrants graphiques ou cartographiques (fig. 2).

L'instruction "SELECT" permet de préciser une partie ou la totalité des variables nécessaires à la préparation d'un tableau comportant la superficie qui répond aux critères de sélection. (fig. 3 et 4). Pour chacune des variables spécifiées, on demande à l'utilisateur de fournir les valeurs pour lesquelles il désire obtenir un état. Le fait d'appuyer sur la touche de retour du clavier<sup>6</sup>, (voir figure 1), indique que toutes les valeurs de cette variable particulière seront choisies. L'astérisque placé devant une valeur signifie opération "NON" (NOT). Par exemple, si l'on avait besoin d'examiner le changement qui s'est opéré dans la zone urbaine, entre 1964 et 1968, on donnerait les instructions suivantes; terrains NON bâtis (\*B) en 1964 et terrains bâtis (B) en 1968. Le tableau ainsi obtenu indiquerait la superficie de la zone qui est devenue urbaine au cours de la période en question<sup>7</sup>. Lorsqu'on veut connaître la

superficie des terres de chaque secteur non urbain qui font maintenant partie d'une zone urbaine, on doit mentionner toutes les classes décrivant la "zone construite". L'état obtenu décrirait la même zone, mais il serait ventilé de façon à indiquer la composition des terres qui sont passées d'une zone non-urbaine à une zone urbaine au cours de la période 1964 à 1968.

L'instruction "PLOT" accompagne l'instruction "SELECT".

Une fois qu'un choix a été fait et que l'état sous forme de tableau a été produit, l'utilisateur peut demander l'établissement d'une carte des polygones qui répondent aux critères de sélection (fig. 5). Le système demande à l'utilisateur s'il veut obtenir sur la carte le rivage ou la zone de contact entre la terre et l'eau. Une réponse négative ("NO") ne fera apparaître que ce qui répond aux critères choisis, alors qu'une réponse affirmative ("YES") y fera ajouter les cours d'eau.

Après que la carte des zones choisies a été établie, l'utilisateur peut donner l'instruction "GRAPH" dont on se sert pour reproduire en plus grand une partie de l'image représentée. On ne la donne qu'après l'instruction "PLOT".

A cette étape-ci de la mise au point de la méthode graphique du Système, on en fait la présentation à certains utilisateurs afin de connaître leurs réactions, leurs besoins et leur point de vue sur les améliorations qui rendraient le système encore plus utile.

D'autres ressources seront engagées afin de perfectionner les capacités graphiques du Système. Parmi les améliorations prévues, il y a la représentation des cours d'eau en teinte foncée, l'utilisation

d'un identificateur géographique spécial qui permettra de mieux orienter les entrants cartographiées et l'instruction "SCALE" qui permettra d'indiquer à quelle échelle on désire obtenir la carte. L'emploi d'un curseur muni d'un réticule augmentera encore la capacité "interactive" du système.

Les figures suivantes (2 à 5) sont des exemples de ce que l'on peut voir sur l'écran d'affichage et recevoir comme copies en clair. Les cartes et les tableaux représentés ci-après ont été dressés à l'aide de ce genre de données graphiques obtenues en direct de l'ordinateur.

FIGURE 2

Instruction "LIST"

(Exemple d'imprimé d'ordinateur)

```
LIST
LIST OF COVERAGES AVAILABLE
AGRS1 - AGRICULTURE SUBCLASS 1
PLU64 - PRESENT LAND USE(1964)
PLU68 - PRESENT LAND USE(1968)
PLU73 - PRESENT LAND USE(1973)
RECOL - RECREATION CLASS
AGRCL - AGRICULTURE CLASS
AGRS2 - AGRICULTURE SUBCLASS 2
RECF1 - RECREATION PRIMARY FEATURE
ENTER COMMAND
```

FIGURE 3

Instruction "SELECT"

CRITÈRES DE SÉLECTION

(Exemple d'imprimé d'ordinateur)

```
SELECT
INPUT COVERAGES TO BE SELECTED
PLU64PLU73AGRCL
INPUT LAND USES TO BE SELECTED FROM PLU64 - PRESENT LAND USE(1964)
PHGAK
INPUT LAND USES TO BE SELECTED FROM PLU73 - PRESENT LAND USE(1973)
B
INPUT CLASSES TO BE SELECTED FROM AGRCL - AGRICULTURE CLASS
123
```

FIGURE 4

Instruction "SELECT"

RÉSUMÉ DES ZONES CHOISIES

(Exemple d'imprimé d'ordinateur)

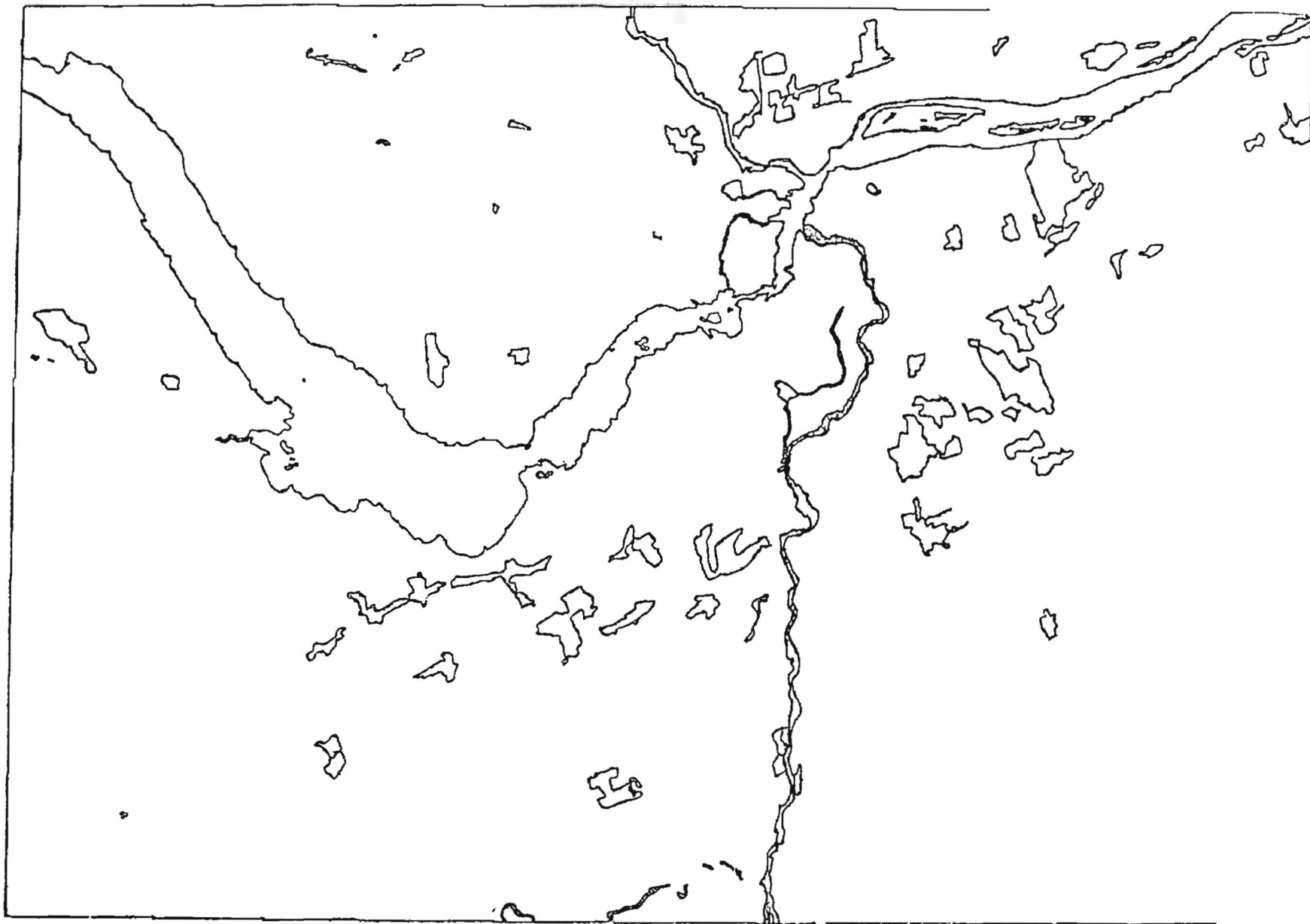
```
***          SUMMARY OF AREAS SELECTED          ***
*** SELECTION 1          19/06/75          ***
PLU64 - PRESENT LAND USE(1964)
      USE          AREA          PER CENT
      P          5,510.8          65.3
      H          117.1           1.3
      G          55.3            0.6
      A           0.0            0.0
      K          2,749.2          32.6
PLU73 - PRESENT LAND USE(1973)
      USE          AREA          PER CENT
      B          8,432.5          100.0
AGRCL - AGRICULTURE CLASS
      CLASS          AREA          PER CENT
      1          1,136.7          13.4
      2          2,433.6          28.8
      3          4,862.1          57.6
TOTAL AREA SELECTED IS          8,432
ENTER COMMAND
```

PLOT 1

APPX SCALE IS 1 :

206,092

SELECTED COVERAGES : PLU64PLU73AGRCL





## 4. L'UTILISATION PRÉSENTE ET POTENTIELLE DES TERRES

### 4.1 INTRODUCTION

L'analyse qui découle des données fournies par le système d'information géographique du Canada constitue essentiellement une étude empirique qui ne se reporte à aucun autre travail empirique ou théorique. Elle se limite uniquement aux renseignements contenus dans la base de données et à la capacité actuelle des systèmes directs par méthode graphique en interactif. La manipulation des données se fait au moyen d'un tel système graphique et fait appel à quelques calculs simples et de moindre importance effectués hors du système.

De plus, la région étudiée exerce une autre contrainte sur l'analyse des données. En effet, les données et l'analyse même se fondent sur la carte d'Ottawa (1/50,000, NTS, N<sup>o</sup> 31/G-5). Cette carte a été choisie pour deux raisons: d'abord, parce qu'elle décrit presque entièrement un grand centre urbain et, ensuite, parce que l'auteur connaît très bien la région.

Cette région couvre environ 275 000 acres, soit 247 752 acres de terres et 27 548 acres (ou 10%) d'eau. La présente étude se limite aux terres représentées.

On doit regrouper certaines classes, afin de faciliter le traitement des données énumérées dans les tableaux. Une colonne ajoutée aux tableaux fournis par l'ordinateur sert à indiquer le pourcentage des superficies des zones choisies en vue du regroupement.

C'est ainsi que pour ce qui est des modes d'utilisation, on regroupe habituellement les utilisations urbaines et connexes (B, E, O), les terres amendées (H, G, A, P) et l'utilisation des terres à couvert naturel (U, T, M, S, L).

Le potentiel agricole comprend deux groupes principaux soit les terres les plus fertiles (1, 2, 3) et ensuite les terres (4, 5, 6, 7), de moindre qualité.

Dans le domaine des loisirs, les terres sont principalement groupées selon le potentiel récréatif élevé (1, 2, 3, 4) et faible (5, 6, 7).

La définition des classes susmentionnées se trouve aux pages 7 à 13.

#### 4.2 L'UTILISATION DES TERRES en 1964, 1968 et 1973

Les tableaux, 1, 2 et 3 donnent, pour 1964, 1968 et 1973 respectivement, la distribution de l'utilisation des terres décrites par la carte d'Ottawa. Chacun porte sur une période bien déterminée.

D'après ces tableaux, les quatre principales utilisations des terres de la zone à l'étude sont les utilisations connexes (B, E, O), les terres agricoles amendées (H, G, A, P), les pâturages naturels ou les herbages en friche (K), ainsi que l'utilisation des terres à couvert naturel (U, T, M, S, L).

Tableau 1

UTILISATION DES TERRES (1964)

(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation actuelle des terres (1964)

Utilisation	Superficie en acres	%	
B	46 354,9	18,7	} 24,4
E	3 190,9	1,2	
O	11 296,8	4,5	
H	1 360,5	0,5	} 38,7
G	290,7	0,1	
A	0,0	0,0	
P	94 614,0	38,1	
K	32 408,3	13,0	13,0
U	16 836,2	6,7	} 23,2
T	37 405,9	15,0	
M	3 839,5	1,5	
S	99,6	0,0	
L	17,0	0,0	
Z	0,0	0,0	
8	37,4	0,0	
Superficie totale	247 752		

En comparant ces quatre principaux modes, on constate que les zones urbaines ont pris de l'expansion soit de 24,4 à 31,1% tandis que les terres amendées (H, G, A, P) ont diminué de 38,7 à 31,8%. La superficie des terres en friche (K) et des terres à couvert naturel (U, T, M, S, L) a peu changé.

Tableau 2

UTILISATION DES TERRES (1968)  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU68 - Utilisation actuelle des terres (1968)

Utilisation	Superficie en acres	%	
B	50 802,4	20,5	} 26,4
E	3 444,7	1,3	
O	11 541,9	4,6	
H	1 539,2	0,6	} 35,8
G	259,8	0,1	
A	34,6	0,0	
P	87 124,3	35,1	
K	35 166,8	14,1	14,1
U	17 260,2	6,9	} 23,1
T	36 598,3	14,7	
M	3 835,4	1,5	
S	105,5	0,0	
L	19,3	0,0	
Z	0,0	0,0	
8	19,3	0,0	
Superficie totale		247 752	

Tableau 3

UTILISATION DES TERRES (1973)  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation actuelle des terres (1973)

Utilisation	Superficie en acres	%	
B	62 086,6	25,0	} 31,1
E	3 464,4	1,3	
O	11 899,6	4,8	
H	1 521,4	0,6	} 31,8
G	108,1	0,0	
A	0,0	0,0	
P	77 485,1	31,2	
K	34 780,5	14,0	14,0

Tableau 3 (suite)

Utilisation	Superficie en acres	%	
U	11 875,2	4,7	} 22,5
T	40 693,9	16,4	
M	3 631,2	1,4	
S	51,9	0,0	
L	11,6	0,0	
Z	108,9	0,0	
8	33,1	0,0	
Superficie totale		247 752	

Les tableaux fournissent des données assez semblables à celles du recensement de l'agriculture. L'évolution du mode d'occupation est évidente pour l'ensemble de la carte ou dans des secteurs arbitrairement choisis, mais non pour une zone donnée où se pratique un mode d'utilisation des terres. Par exemple, l'évolution du mode K s'opère dans toute la région décrite par la carte et non pas uniquement dans la zone K. Ceci signifie que l'on ne sait pas si les terres classées comme K en 1973 sont identiques, en totalité ou en partie, à celles de la zone K en 1964. On sait seulement qu'elles occupent approximativement la même superficie. Si l'on se fondait uniquement sur ces tableaux, on pourrait supposer que la réduction en superficie des terres agricoles amendées est presque égale au gain des terres urbanisées et qu'il y a eu passage direct d'une classe à l'autre. Cette supposition n'est certainement pas valable, car l'évolution du mode d'utilisation est beaucoup plus complexe que ne le laissent croire les tableaux, comme on le verra dans la partie intitulée "Dynamique de l'utilisation des terres".

4.3

LE POTENTIEL AGRICOLE

Comme le montrent les tableaux 4a, 4b et 4c, l'étude du potentiel agricole comporte trois parties. Le premier tableau soit le potentiel agricole proprement dit, nous indique, en plus de la classe des sols organiques (0) et de celle des zones non classées (8), sept classes de potentiels.

Tableau 4a POTENTIEL AGRICOLE  
(Sommaire des secteurs choisis)

---

AGRCL - Classes de terres agricoles

Classe	Superficie en acres	%	
1	17 791,1	7,1	} 46,0
2	52 409,9	21,1	
3	44 190,7	17,8	
4	32 681,5	13,1	} 42,5
5	15 831,6	6,7	
6	30 908,0	12,4	
7	25 584,7	10,8	
0	14 792,6	5,9	
8	12 561,8	5,0	
Superficie totale		247 752	

---

Le deuxième tableau indique la superficie touchée par chacun des facteurs limitatifs de sous-classe 1, et qui ont permis d'établir les classes de potentiel agricole 2 à 7. Les classes 1 et 8 ne présentent aucun facteur limitatif.

Tableau 4b PRINCIPAUX FACTEURS LIMITATIFS DU POTENTIEL AGRICOLE

(Sommaire des secteurs choisis)

AGRS1 - Sous classe 1

Catégorie	Superficie en acres	%
Aucun facteur limitatif	32 774,1	13,2
B	12 371,5	4,9
D	33 821,6	13,7
E	676,2	0,3
F	37 704,7	15,2
I	1 235,8	0,5
M	604,0	0,2
P	26 670,4	10,8
R	33 167,2	13,4
S	67,6	0,0
T	13 117,9	5,3
W	45 717,5	18,5
X	9 823,0	4,0

---

Superficie totale	247 752
-------------------	---------

---

Le troisième tableau indique les superficies touchées par les facteurs limitatifs secondaires soit la sous-classe 2 de potentiel agricole.

Les définitions de ces classes et sous-classes se trouvent dans la partie intitulée "BASE DE DONNÉES".

Tableau 4c FACTEURS LIMITATIFS SECONDAIRES DU POTENTIEL AGRICOLE  
(Sommaire des secteurs choisis)

AGRS2 - Sous-classe 2

Catégorie	Superficie en acres	%
Aucun facteur limitatif	213 431,9	86,1
T	500,2	0,2
M	12 467,5	
F	493,9	0,1
R	11 483,0	4,6
D	2 140,7	0,8
P	7 234,8	2,9
Superficie totale	247 752	

Les classes de potentiel agricole (tableau 4a) peuvent être regroupées en quatre catégories: les meilleures terres agricoles (classes 1, 2 et 3) occupent 46 pourcent de la superficie de la région; les autres (classes 4, 5, 6 et 7) 42,5 pourcent; enfin, les sols organiques et les terres non classées, moins de 12 pourcent de la superficie de la région.

On n'a pas pu indiquer sur la carte le potentiel agricole des terres non classées qui se trouvent dans le centre urbain. Parce qu'elles étaient déjà urbanisées en 1964, certaines zones à potentiel agricole figurant sur la carte d'Ottawa ne sont pas incluses dans notre analyse.

Le tableau 4b donne la ventilation des terres de la région d'Ottawa selon les facteurs limitatifs principaux du potentiel agricole. Le facteur limitatif "B" équivaut à la classe 8 du tableau 4a; les terres de cette classe n'ont pas été groupées avec les terres à potentiel agricole parce qu'elles sont en milieu urbain. Environ 13,2 pourcent de la superficie de la région ne connaissent aucun facteur limitatif, ce qui en fait les



meilleures terres agricoles. Cinq facteurs limitatifs, touchant chacun plus de 10 pourcent de la superficie de la région, exercent ensemble une influence sur environ 70 pourcent de sa superficie. Le facteur "D" en affecte 13,7 pourcent et groupe la plupart des zones argileuses de la région. La terre rocailleuse représente environ 11 pourcent de la superficie de la région et le sol mince sur le roc (R) atteint en superficie 13,4 pourcent. L'humidité excessive (W), qui touche 18,5 pourcent de la région constitue le facteur limitatif le plus important; en deuxième position (15,2 pourcent) on trouve la faible fertilité (F).

Les facteurs limitatifs secondaires du potentiel agricole constituent la sous-classe 2. Le tableau 4c donne la ventilation des terres affectées par chacun d'entre eux. Environ 86,1 pourcent de la région en sont exemptés. Aucun facteur limitatif secondaire n'exerce à lui-seul une influence sur plus de 5 pourcent de la superficie de la région.

#### 4.4

#### LE POTENTIEL RÉCRÉATIF

La région décrite par la carte d'Ottawa semble peu pourvue en terres à fort potentiel récréatif. A peine 2,5 pourcent de sa superficie appartiennent aux classes 1, 2, 3, et 4 (tableau 5a). Le reste est groupé soit dans les classes inférieures (classes 5, 6 et 7) pour un total de 83,4 pourcent ou n'est pas classé (classe 8) (13,7 pourcent). La classe 8 est constituée par la zone bâtie du centre de la carte. Elle n'a pas été étudiée.

Tableau 5a

LE POTENTIEL RÉCRÉATIF  
(Sommaire des secteurs choisis)

RECCL - Classes de loisirs

Classe	Superficie en acres	%	
1	0,0	0,0	} 2,5
2	667,8	0,2	
3	2 063,8	0,8	
4	3 795,4	,5	
5	45 048,3	18,1	} 83,4
6	158 995,4	64,1	
7	3 014,3	1,2	
8	34 167,1	13,7	
Superficie totale		247 752	

Les caractéristiques récréatives dominantes, sur lesquelles on s'est fondé pour déterminer le potentiel récréatif de la région, sont indiquées dans le tableau 5b. Deux d'entre elles, à savoir les caractéristiques culturelles (P) et les caractéristiques non classées, touchent à elles seules 75,4 pourcent de la superficie de la région. Le reste de cette région se divise en 16 classes dont cinq sont constituées par les caractéristiques suivantes: topographie (Q) (9,5 pourcent), faune des hautes terres (O) (4,1 pourcent), formations rocheuses (R) (2,4 pourcent), faune des marécages (W) (2 pourcent) et les cours d'eau de peu d'importance (M) (2 pourcent). Chacune des caractéristiques domine sur moins de 2 pourcent de la région.

Tableau 5b CARACTÉRISTIQUES RÉCRÉATIVES DOMINANTES  
(Sommaire des secteurs choisis)

RECF1 - Caractéristiques récréatives dominantes

Classe	Superficie en acre	%	
R	6 085,5	2,4	
A	1 302,4	0,5	
O	10 179,1	4,1	
Q	23 703,3	9,5	
P	153 907,7	61,7	} 75,4
Non classée	34 167,1	13,7	
E	2 188,5	0,8	
Z	270,7	0,1	
W	5 037,0	2,0	
N	4 169,2	1,6	
M	5 015,5	2,0	
V	295,4	0,1	
U	1 262,2	0,5	
B	521,6	0,2	
F	252,8	0,1	
L	133,4	0,0	
J	205,4	0,0	
S	54,7	0,0	
Superficie totale		247 752	

## 5. LA DYNAMIQUE DE L'UTILISATION DES TERRES

### 5.1 INTRODUCTION

La dynamique de l'utilisation des terres comporte non seulement la mesure du changement dans le mode d'utilisation des terres au cours d'une certaine période de temps, mais aussi la nature de tel changement. On cherche habituellement à répondre à la question suivante: qu'elles ont été les modifications qui sont survenues dans le mode d'utilisation des terres, qu'elle a été leur ampleur, où ont-elles eu lieu? C'est dans cette optique que nous avons entrepris l'analyse décrite ci-après.

C'est par la dynamique de l'utilisation des terres que se révèle à sa pleine valeur la capacité de superposition du Système d'information géographique du Canada (S.I.G.C.). Elle permet non seulement de connaître le type et la superficie des terres utilisées à une certaine fin, mais elle en donne aussi l'emplacement sur la carte et indique comment a évolué leur mode d'utilisation.

### 5.2

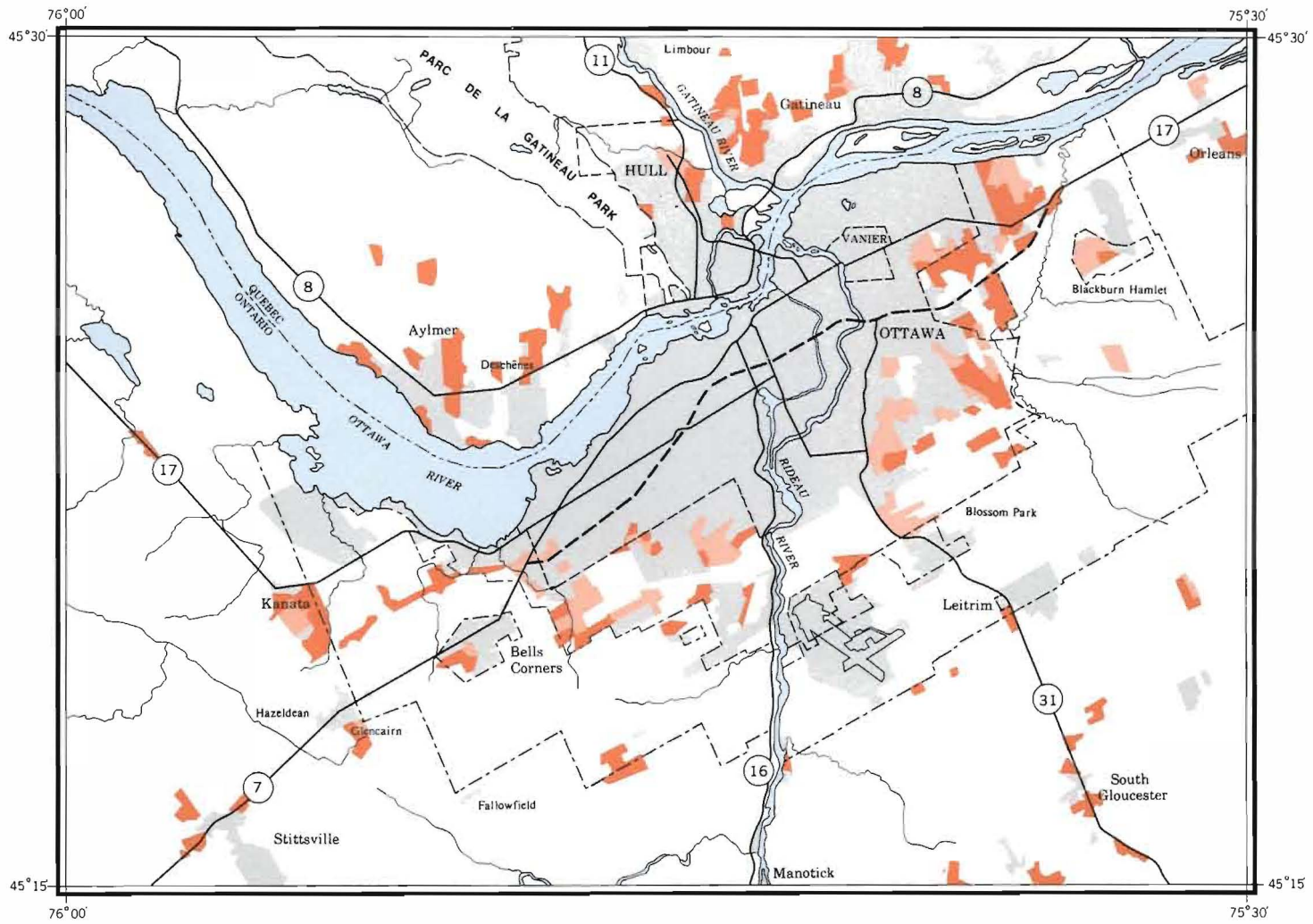
#### L'URBANISATION

L'urbanisation et les problèmes qui s'y rattachent sont devenus aujourd'hui l'une des principales questions auxquelles font face les gouvernements et les citoyens intéressés à la sauvegarde de la qualité de l'environnement. La croissance urbaine semble être l'une des plus importantes sources de changements dans le mode d'utilisation des terres des régions rurales. Son influence s'étend au-delà de la région où elle a eu lieu à un moment donné.

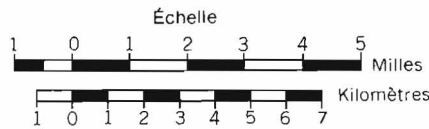
Les tableaux 1 et 3 montrent que, dans la région qui nous intéresse c'est surtout au profit des zones urbaines que se font les changements dans les modes d'utilisation des terres. Les tableaux 6 et 7 indiquent les anciens modes d'utilisation des terres qui sont devenues urbaines durant les périodes 1964-68 et 1968-73 respectivement. Au cours de la période de 1964 à 1968 (tableau 6), 47,4 pourcent des terres bâties ou intégrées dans une agglomération urbaine (B) étaient d'anciennes terres agricoles amendées (H, G, A, P), 32,2 pourcent provenaient de l'urbanisation de pâturages et d'herbages naturels (K) et 15,1 pourcent avaient été des terres à couvert naturel (U, T, M, S, L). Au total, 4 851,1 acres de terres ont été urbanisées entre 1964 et 1968.

# CARTE 1

## TERRES URBANISÉES ENTRE 1964 ET 1973



\*Voir tableaux 6 et 7



### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure - - - - -
- Route (numéro) ..... (7) - - - - -



### LÉGENDE

- Terres déjà urbanisées en 1964
- Terres urbanisées entre 1964 et 1968
- Terres urbanisées entre 1968 et 1973

Tableau 6 MODES D'UTILISATION EN 1964 DES TERRES DEVENUES URBAINES  
ENTRE 1964 ET 1968  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
E	175,4	3,6	
O	58,6	1,2	
H	44,8	0,9	} 47,4
G	32,4	0,6	
A	0,0	0,0	
P	2 229,9	45,9	
K	1 566,8	32,2	32,2
U	221,7	4,5	} 15,1
T	508,9	10,4	
M	12,2	0,2	
S	0,0	0,0	
L	0,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	4 851,1	100,0	
Superficie totale considérée <sup>a</sup>		4 851,1	

<sup>a</sup>Voir carte 1

Tableau 7a MODES D'UTILISATION EN 1968 DES TERRES DEVENUES URBAINES  
ENTRE 1968 ET 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*B	0,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
E	345,8	2,7	
O	371,9	2,9	
H	147,9	1,1	} 39,1
G	62,7	0,4	
A	0,0	0,0	
P	4 777,9	37,6	
K	4 170,8	32,8	32,8
U	951,2	7,4	} 22,0
T	1 792,1	14,1	
M	64,3	0,5	
S	0,0	0,0	
L	0,0	0,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	12 685,1	100,0	

Superficie totale considérée<sup>b</sup>

<sup>b</sup>Voir carte 1

D'après le tableau 7a, on voit que les 39,1 pourcent des terres qui se sont urbanisées (B) entre 1968 et 1973 étaient des terres agricoles amendées (H, G, A, P); 32,8 pourcent étaient des pâturages ou des herbages naturels (K); et 22,0 pourcent des terres à couvert naturel (U, T, M, S, L). Au total, 12 685, 1 acres ont été urbanisées (B) entre 1968 et 1973.

Tableau 7b      MODES D'UTILISATION EN 1964 DES TERRES DEVENUES URBAINES  
ENTRE 1968 ET 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
E	275,5	2,1	
O	348,6	2,7	
H	150,2	1,1	} 45,5
G	60,1	0,4	
A	0,0	0,0	
P	5 586,0	44,0	
K	3 389,3	26,7	26,7
U	901,6	7,1	} 22,5
T	1 911,2	15,0	
M	62,3	0,4	
S	0,0	0,0	
L	0,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*B	0,0	0,0	
PLU73 - Utilisation actuelle des terres			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	12 685,1	100,0	
Superficie totale		12 685	

Lorsque l'on compare la période 1968 - 1973 à la période 1964 - 1968, on voit que les terres agricoles amendées (H, G, A, P), bien que supérieures en nombre, se prêtaient de moins en moins à l'urbanisation (B) par rapport aux terres à couvert naturel (U, T, M, S, L).



Cette constatation n'est vraie que si l'on examine les modes d'utilisation des terres en 1968 maintenant urbanisées (B). Toutefois, si l'on fait un retour à 1964 (tableau 7b), on s'aperçoit que les terres qui ont été urbanisées entre cette période et 1973 (tableau 7a) étaient à 45,5 pourcent des terres agricoles amendées (H, G, A, P), à 26,7 pourcent des pâturages et des herbages naturels (K) et à 22,5 pourcent des terres à couvert naturel (U, T, M, S, L). C'est donc dire que certaines terres amendées sont devenues en 1968 des pâturages ou des herbages "naturels" avant d'être urbanisées (B) en 1973.

Le tableau 8 décrit d'une manière plus précise cette situation. En 1968, 81,5 pourcent (ou 5 796,4 acres) des terres agricoles amendées (H, G, A, P) de 1964, et urbanisées en 1973, n'avaient pas changé de caractère. De même, 15 pourcent ou 874,5 acres sont devenus des pâturages et herbages naturels (K) avant leur urbanisation en 1973.

Tableau 8 MODES D'UTILISATION EN 1968 DES TERRES AGRICOLES AMENDÉES DE 1964 ET URBANISÉES ENTRE 1968 ET 1973 (Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	150,2	2,5	
G	60,1	1,0	
A	0,0	0,0	
P	5 586,0	96,3	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
E	59,6	1,0	
O	27,9	0,4	
H	126,1	2,1	} 81,5
G	55,2	0,9	
A	0,0	0,0	
P	4 555,3	78,5	
K	874,5	15,0	15,0
U	42,6	0,7	
T	53,5	0,9	
M	1,5	0,0	
S	0,0	0,0	
L	0,0	0,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	5 796,4	100,0	
Superficie totale		5 796	

Le tableau 8 indique également que deux types de terres agricoles antérieurement amendées ont été urbanisées (B); il y a d'abord les terres non amendées (K) que le propriétaire, (fermier, spéculateur ou lotisseur) a laissées à elles-mêmes en attendant de les mettre en valeur. Il y a ensuite les terres que le propriétaire a cultivées ou louées à des fermiers en attendant aussi leur mise en valeur. Il est possible qu'une étude des modes d'utilisation des terres durant la période 1968 - 1973, aurait montré que certaines terres amendées en 1968 étaient devenues improductives (K) avant leur urbanisation en 1973. Pour discerner si une terre est en friche, il faut compter deux ou trois années après la fin de son exploitation.

L'emplacement de la croissance urbaine au cours des deux périodes en question est indiqué sur la carte 1. Entre 1964 et 1968, presque toute cette croissance s'est faite à l'intérieur de la ceinture de verdure entourant Ottawa, alors que Kanata et Glencairn, situés en dehors de cette ceinture de verdure et Blackburn Hamlet, situé à l'intérieur, venaient juste de commencer à être mis en valeur. Il n'y a presque pas eu d'activités dans les zones québécoises de l'autre côté de la rivière des Outaouais. La figure 6 de la page 39 illustre le processus d'urbanisation qui a touché Kanata, à l'ouest d'Ottawa.

Au cours de la période de 1968 à 1973 on a observé la croissance urbaine dans la plus grande partie de la région. Du côté ontarien, elle était toujours très active à l'intérieur de la ceinture de verdure, surtout dans le township de Gloucester; cependant, elle s'était accentuée à l'extérieur dans Kanata, Bar Haven, Stittsville, South Gloucester et Orléans. Au Québec, de vastes zones étaient mises en valeur à Aylmer, Lucerne, Hull, Pointe-Gatineau, Templeton Gatineau et dans le comté de Gatineau.

Un autre aspect du processus de conversion touché par l'étude est la proportion d'une certaine utilisation qui passe à l'urbanisation par rapport à la superficie des terres de cette classe et disponibles dans la région. Lorsque l'on fait une comparaison entre la superficie des terres utilisées à des fins non urbaines (201 359 acres) en 1974 (tableau 9) et celle des terres urbanisées (B) (4 851,1 acres) en 1968 (tableau 6), il s'en dégage trois modes dominants d'utilisation. Les terres de la classe "K" représentent 32,2 pourcent (ou 1 566,8 acres) des terres qui ont été urbanisées (B), soit un pourcentage plus élevé que celui que constituaient ces mêmes terres par rapport à la région qui nous intéresse (16,0 pourcent ou 32 408,3 acres).

Les terres agricoles amendées (H, G, A, P) ont été urbanisées dans presque la même proportion que celle qui a marqué la région en 1964 soit 47,4 pourcent par rapport à 47,6 pourcent. Cependant, la proportion de terres à couvert naturel (U, T, M, S, L) qui ont été converties est plus faible que celle qu'elles constituaient dans la région en 1964 (15,1 pourcent par rapport à 28,7 pourcent).

La comparaison des tableaux 9 et 6 permet de conclure que l'urbanisation a plus de chances de se présenter sur des terres ayant déjà été cultivées. En d'autres mots, si l'urbanisation avait lieu indépendamment de l'ancien mode d'utilisation des terres, alors le pourcentage des terres groupées antérieurement en "K" et urbanisées entre 1964 et 1968 devrait égaler 32,2 pourcent.

FIGURE 6

L'urbanisation à Kanata de 1964 à 1973



1964



1968



1973

Tableau 9 UTILISATION NON URBAINE DES TERRES EN 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
E	3 190,9	1,5	
O	11 296,8	5,6	
H	1 360,5	0,6	} 47,6
G	290,7	0,1	
A	0,0	0,0	
P	94 614,0	46,9	
K	32 408,3	16,0	16,0
U	16 836,2	8,3	
T	37 405,9	18,5	
M	3 839,5	1,9	} 28,7
S	99,6	0,0	
L	17,0	0,0	
Superficie totale		201 359	

En comparant les tableaux 7a et 10, on constate la même chose pour la période de 1968 à 1973.

Tableau 10 UTILISATION NON URBAINE DES TERRES EN 1968  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
E	3 444,7	1,7	
O	11 541,9	5,8	
H	1 539,2	0,7	} 45,0
G	259,8	0,1	
A	34,6	0,0	
P	87 124,3	44,2	
K	35 166,8	17,8	17,8
U	17 260,2	8,7	
T	36 598,3	18,5	
M	3 835,4	1,9	} 29,1
S	105,5	0,0	
L	19,3	0,0	
Superficie totale		196 930	

Les terres qui sont passées au secteur urbain entre 1968 et 1973 présentent deux possibilités d'étude. On peut tout d'abord établir pour chaque mode principal d'utilisation le rapport procentuel entre la superficie urbanisée durant ladite période et celle qu'il représentait dans la région à l'étude en 1968. Voir les tableaux 7a et 10. Cette comparaison donne comme résultat un taux d'urbanisation des terres amendées (H, G, A, P) inférieur (39,1 pourcent) au pourcentage de superficie de ces terres en 1968 soit 45 pourcent, tout comme c'est le cas des terres à couvert naturel (U, T, M, S, L), soit 22,0 pourcent et 29,1 pourcent respectivement, alors que l'inverse se présente pour les pâturages et les herbages naturels (K), soit 32,8 pourcent et 17,8 pourcent respectivement.

On peut ensuite établir le même genre de comparaison en utilisant l'année 1964. Voir tableaux 7b et 9. Cette deuxième comparaison donne comme résultats un taux d'urbanisation légèrement plus faible pour les terres amendées (H, G, A, P), soit 45,5 pourcent par rapport à 47,6 pourcent; un taux d'urbanisation plus élevé pour les pâturages et herbages naturels, soit 26,7 pourcent et 16,0 pourcent respectivement, alors que les terres à couvert naturel (U, T, M, S, L) sont urbanisées à un taux inférieur (22,5 pourcent) à la superficie qu'elles occupent en 1964, soit 28,7 pourcent.

D'après cette analyse, il semble que la présence de terres en friche puisse indiquer une urbanisation à venir. Cependant, ces terres n'apparaissent comme telles que si elles ont été laissées à elles-mêmes assez longtemps pour qu'il y ait crû des plantes vivaces, des broussailles et de petits arbres. Certaines terres faisant partie de la classe K en 1973 n'avaient pas été touchées depuis au moins neuf ans, et les données dont nous disposons ne nous permettent pas de déterminer lesquelles de ces terres

sont le fruit de la spéculation, de l'éventuelle mise en valeur ou d'autres facteurs tels que les conditions physiques. On peut seulement conclure que les terres de la classe K s'urbanisent dans une proportion plus grande par rapport au pourcentage de superficie qu'elles représentent que les terres des autres modes d'utilisation.

Tableau 11 POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES URBANISEES ENTRE 1964 ET 1968  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964

Utilisation	Superficie en acres	%
*B	0,0	0,0
*8	0,0	0,0

PLU68 - Utilisation des terres en 1968

Utilisation	Superficie en acres	%
B	4 851,1	100,0

PLU73 - Utilisation des terres en 1973

Utilisation	Superficie en acres	%
B	4 851,1	100,0

AGRCL - Classes de terres agricoles

Classe	Superficie en acres	%	
1	666,9	13,7	} 66,6
2	519,0	10,7	
3	2 049,0	42,2	
4	727,2	14,9	
5	230,8	4,7	
6	261,9	5,4	
7	152,7	3,1	
0	163,8	3,3	
8	79,4	1,6	

---

Superficie totale 4 851

---

Un autre facteur à étudier est la qualité physique des terres qui ont été urbanisées pour découvrir s'il existe une relation de cause à effet. Les terres des classes 1, 2 et 3 sont non seulement les meilleures aux fins agricoles, mais ce sont aussi les terres qui se prêtent le mieux à l'établissement de services et à l'expansion urbaine. Ce sont ces terres qui suscitent les conflits les plus marqués entre l'agriculture et la croissance urbaine.

L'examen du potentiel agricole des terres urbanisées entre 1964 et 1968 (4 851, 1 acres, tableau 11) et entre 1968 et 1973 (12 685,1 acres, tableau 12) montre que les terres des classes 1, 2 et 3 constituent les deux tiers des terres urbanisées entre 1964 et 1968 et 52,2 pourcent de celles qui l'ont été entre 1968 et 1973.

Tableau 12 POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES URBANISÉES ENTRE 1968 ET 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*B	0,0	0,0	
*8	0,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*B	0,0	0,0	
*8	0,0	0,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	12 685,1	100,0	
AGRCL - Classe des terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	581,5	4,5	52,2
2	2 547,9	20,0	
3	3 526,0	27,7	
4	1 299,8	10,2	
5	1 586,3	12,5	
6	1 310,5	10,3	
7	1 011,5	7,9	
0	259,5	2,0	
8	561,8	4,4	
Superficie totale			12 685



Lorsqu'on compare le pourcentage des terres des classes 1, 2 et 3 qui ont été urbanisées au cours des deux périodes en question (tableaux 11 et 12) à celui des terres appartenant aux mêmes classes et qui étaient disponibles au début de chacune d'entre elles (tableaux 13 et 14), on voit que, en matière d'expansion urbaine, il existe une préférence véritable pour les terres de bonne qualité.

Tableau 13 POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES NON URBAINES EN 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*B	0,0	0,0	
*8	0,0	0,0	
AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	15 389,7	7,6	} 46,8
2	47 201,2	23,4	
3	31 878,1	15,8	
4	25 993,4	12,9	
5	15 800,3	7,8	
6	24 521,2	12,1	
7	25 024,4	12,4	
0	13 843,3	6,8	
8	1 707,9	0,8	
Superficie totale		201 359	

Tableau 14 POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES NON URBAINES EN 1968

(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964

Utilisation	Superficie en acres	%
*B	0,0	0,0
*8	0,0	0,0

PLU68 - Utilisation des terres en 1968

Utilisation	Superficie en acres	%
*B	0,0	0,0
*8	0,0	0,0

AGRCL - Classes de terres agricoles

Classe	Superficie en acres	%	
1	14 589,3	7,4	} 46,2
2	46 497,5	23,8	
3	29 290,3	15,0	
4	24 975,0	12,8	
5	15 513,9	7,9	
6	24 114,9	12,3	
7	24 821,5	12,7	
0	13 579,9	6,9	
8	1 614,1	0,8	

---

Superficie totale considérée 194 996

---

Au cours de la période 1964-1968, la proportion des terres de haute qualité (classes 1, 2 et 3) qui ont été urbanisées (66,6 pourcent) était beaucoup plus élevée, soit de 20 pourcent (tableaux 11 et 13), que le pourcentage de la superficie (46,8 pourcent) qu'elles occupaient (46,2 pourcent): elle ne s'en écartait donc pas trop. Il est également évident que les sols organiques (0) sont délaissés par l'urbanisation (1964 - 3,3 pourcent contre 6 pourcent en 1964; 2,0 pourcent contre 6,9 pourcent en 1968).

L'urbanisation et son action sur certains modes d'utilisation des terres sont décrites au tableau 15.

Tableau 15

TAUX D'URBANISATION

	1964-1968 acres/année	1969-1973 acres/année	Variation du taux d'urbanisation (%)
Tous les modes d'utilisation des terres	1213	2537	109
Terres agricoles amendées (H, G, A, P)	582	998	71
Pâturages et herbages naturels (K)	392	835	113
Forêts (U, T)	183	549	200
Potentiel agricole (1, 2 et 3)	809	1331	65

Le processus d'urbanisation tel qu'on le retrouve dans la région à l'étude peut se résumer ainsi:

- 1) l'urbanisation a été la modification la plus importante dans les modes d'utilisation des terres,
- 2) on avait tendance à laisser en friche les terres amendées avant de les mettre en valeur,
- 3) compte tenu de leur pourcentage dans la région, les pâturages et herbages naturels étaient urbanisés à un rythme plus rapide que les autres catégories de terres,
- 4) l'urbanisation absorbe les terres agricoles de première qualité dans une proportion plus élevée que le pourcentage de superficie qu'elles occupent dans la région,
- 5) le taux d'urbanisation a augmenté de plus de 100 pourcent entre les deux périodes à l'étude, soit 1964 à 1968 et 1968 à 1973, (tableau 15),
- 6) entre 1968 et 1973, l'urbanisation s'est étendue à toute la région représentée par la carte d'OTTAWA, alors qu'au cours de la période antérieure elle s'était surtout limitée en deça de la zone verte à l'intérieur de la ceinture de verdure.

### 5.3 L'UTILISATION DES TERRES RURALES

#### 5.3.1 Tous les modes d'utilisation des terres rurales

Le principal point d'intérêt suscité par les modes d'utilisation des terres rurales découle des variations dans la diversité des modes d'utilisation compris dans l'éventail des terres rurales, variations se présentant sur une certaine période de temps. C'est pourquoi, on a étudié les changements qui se sont présentés dans les principaux modes d'utilisation et le transfert des terres à l'urbanisation et à certaines utilisations connexes (B,0,E), sans qu'elles aient beaucoup de chances de redevenir rurales. Toutefois, cette étude n'est pas aussi poussée que celle de l'urbanisation présentée dans la section précédente. Les figures 7 et 8, pages 49 et 50 respectivement, donnent des exemples du processus de conversion des modes d'utilisation des terres en milieu rural.

Les modes d'utilisation des terres rurales groupent tous les modes sauf ceux qui sont liés directement ou indirectement à l'urbanisation, par exemple, les zones construites (B), les zones de loisir de plein air (0) et les terres utilisées par l'industrie d'extraction (E). On peut donc les classer en trois grands groupes, soit les terres agricoles amendées (H, G, A, P), les pâturages et herbages naturels (K) et les terres à couvert naturel (U, T, M, S, L).

A cause de l'urbanisation (classes B, E, 0), la superficie de la zone rurale disponible en 1964 (186 872 acres, tableau 16a) dans la région à l'étude a été réduite de 3,8 pourcent en 1968 (tableau 16b) et de 10,1 pourcent en 1973 (tableau 16c).

D'après les tableaux 16a, 16b et 16c, il ressort clairement que des changements ont eu lieu au sein même des modes d'utilisation des terres. Les tableaux 17a et 17b nous montrent plus facilement de tels changements car ils ne présentent que la zone restée rurale entre 1964 et 1973.

Tableau 16a MODES D'UTILISATION ET POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES  
RURALES EN 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	1 360,5	0,7	
G	290,7	0,1	
P	94 614,0	50,6	
K	32 408,3	17,3	
U	16 836,2	9,0	
T	37 405,9	20,0	
M	3 839,5	2,0	
S	99,6	0,0	
L	17,0	0,0	
AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	15 342,9	8,2	} 48,9
2	46 071,5	24,6	
3	30 217,1	16,1	
4	24 612,8	13,1	
5	14 816,9	7,9	
6	23 060,7	12,3	
7	18 008,3	9,6	
0	13 631,4	7,2	
8	1 110,3	0,5	
Superficie totale		186 872	

Tableau 16b MODES D'UTILISATION EN 1968 DES TERRES RURALES DE 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	6 016,3	3,2	} 3,8
E	916,5	0,4	
0	405,8	0,2	
H	1 511,1	0,8	
G	259,8	0,1	
A	34,6	0,0	
P	86 408,5	46,2	
K	34 376,3	18,3	
U	16 881,9	9,0	
T	36 110,3	19,3	
M	3 825,7	2,0	
S	105,5	0,0	
L	19,3	0,0	
Z	0,0	0,0	
8	0,0	0,0	
Superficie totale		186 872	

Figure 7. Conversion des terres dans une zone rurale - 1



1964



1973

Figure 8. Conversion des terres dans une zone rurale - II



1964



1973

Tableau 16c MODES D'UTILISATION EN 1973 DES TERRES RURALES DE 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	16 678,0	8,9	} 10,1
E	1 360,9	0,7	
O	1 060,2	0,5	
H	1 443,8	0,7	
G	108,1	0,0	
A	0,0	0,0	
P	76 573,2	40,9	
K	33 803,9	18,0	
U	11 629,6	6,2	
T	40 407,1	21,6	
M	3 631,2	1,9	
S	51,9	0,0	
L	11,6	0,0	
Z	105,0	0,0	
8	7,0	0,0	
Superficie totale		186 872	

Tableau 17a MODES D'UTILISATION ET POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES  
RURALES EN 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	1 370,9	0,8	} 46,7
G	108,1	0,0	
A	0,0	0,0	
P	76 153,5	45,9	
K	33 162,5	19,9	19,9
U	11 299,1	6,8	} 33,0
T	40 087,4	24,1	
M	3 627,7	2,1	
S	51,9	0,0	
L	11,6	0,0	
AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	13 926,2	8,3	} 48,3
2	42 613,7	25,6	
3	24 045,9	14,4	
4	22 108,6	13,3	
5	12 530,4	7,5	
6	20 588,3	12,4	
7	16 383,6	9,8	
0	13 094,6	7,8	
8	581,2	0,3	
Superficie totale		165 872	



Tableau 17b                      MODES D'UTILISATION EN 1964 ET EN 1968 DES TERRES  
DE 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1963			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	1 124,4	0,6	} 51,9
G	191,0	0,1	
A	0,0	0,0	
P	84 997,0	51,2	
K	26 488,8	15,9	15,9
U	15 159,6	9,1	} 31,8
T	34 093,8	20,5	
M	3 749,0	2,2	
S	51,9	0,0	
L	17,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation des terres en 1968			
H	1 352,6	0,8	} 49,8
G	192,6	0,1	
A	34,6	0,0	
P	81 163,3	48,9	
K	26 690,8	17,8	17,8
U	15 718,0	9,4	} 32,0
T	33 893,0	20,4	
M	3 752,8	2,2	
S	55,5	0,0	
L	19,3	0,0	
Superficie totale		165 872	

Bien qu'elles occupent encore la plus grande place parmi les terres utilisées en 1973 à des fins rurales, les terres agricoles amendées (H, G, A, P), ont une superficie plus petite qu'auparavant: en effet, entre 1964 et 1973, leur pourcentage par rapport à la superficie totale est passé de 51,9 à 46,7 pourcent, soit une diminution de 5,2 pourcent ou de 8 600 acres. Ce sont évidemment les deux autres principales classes de terres rurales qui en ont bénéficié, à savoir les terres agricoles non amendées (K) dont la superficie a augmenté de 4,0 pourcent, passant de 15,9 à 19,9 pourcent, et le couvert naturel (U, T, M, S, L) dont le pourcentage est passé de 32 à 33 pourcent, soit une augmentation de 1 pourcent.

Il est intéressant de constater que, durant toute la période à l'étude, la superficie des terres à couvert naturel - marais, marécages et fondrières (M) - est restée égale à environ 2,2 pourcent de celle des terres rurales.

En 1973 (tableau 18b), 9,3 pourcent des terres agricoles amendées de 1964 étaient urbanisées (B, E, O). Apparemment, ce pourcentage correspond à moins de la moitié de la superficie des terres soustraites à l'agriculture, quoique la spéculation foncière en prévision d'une urbanisation prochaine puisse être un facteur dans la disparition du reste des terres agricoles. Seules d'autres études de l'occupation des terres permettront d'éclaircir cette question.

Tableau 18b      MODES D'UTILISATION EN 1973 DES TERRES AGRICOLES AMENDÉES de 1964

(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	1 360,5	1,4	
G	290,7	0,3	
A	0,0	0,0	
P	94 614,0	98,2	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	8 103,6	8,4	9,3
E	730,3	0,7	
O	253,3	0,2	
H	1 283,3	1,3	23,2
G	108,1	0,1	
A	0,0	0,0	
P	72 310,4	75,1	
K	11 685,6	12,1	
U	594,0	0,6	13,9
T	1 179,1	1,2	
M	17,2	0,0	
S	0,0	0,0	
L	0,0	0,0	
Z	0,0	0,0	
8	0,0	0,0	
Superficie totale		96 265	

Les tableaux 18a et 18b n'illustrent qu'une partie des changements qui ont affecté le mode d'utilisation des terres agricoles amendées. Quant aux tableaux 19a, 19b et 19c, ils indiquent les anciens modes d'utilisation des terres amendées de 1973. La superficie des terres agricoles amendées de 1973 (tableau 19c) n'est pas égale à celle des terres amendées de 1964 donnée dans le tableau 18b. Ainsi, le processus de conversion s'exerce dans les deux sens: les terres amendées sont converties en d'autres catégories de terres et vice-versa. La réduction globale de la superficie des terres amendées entre 1964 et 1973 est de 24 pourcent (de 96 265 à 77 632 acres).

5.3.2 Les terres agricoles amendées (H, G, A, P):

Les terres agricoles amendées représentent toutes les terres de culture commerciale et fourragère, d'horticulture et de vergers. Dans la région à l'étude, les pâturages et les fourrages constituent leurs principaux modes d'utilisation.

En 1964, elles couvraient environ 96 265 acres (tableau 18). Toutefois, en 1968, 11,5 pourcent étaient utilisées à d'autres fins (tableau 18a) et, en 1973, ce pourcentage atteignait 23,2 pourcent (tableau 18b).

Tableau 18a MODES D'UTILISATION EN 1968 DES TERRES AGRICOLES AMENDÉES DE 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	1 360,5	1,4	
G	290,7	0,3	
A	0,0	0,0	
P	94 615,0	98,2	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	2 920,3	3,0	} 3,7
E	624,4	0,6	
O	115,7	0,1	
H	1 378,0	1,4	} 11,5
G	246,2	0,2	
A	29,5	0,0	
P	83 280,5	86,5	
K	5 895,8	6,1	} 7,8
U	662,7	0,6	
T	1 064,5	1,1	
M	45,5	0,0	
S	0,0	0,0	
L	1,6	0,0	
Z	0,0	0,0	
8	0,0	0,0	
Superficie totale		96 265	

Tableau 19a    MODES D'UTILISATION EN 1964 ET 1968 DES TERRES AGRICOLES  
 AMENDÉES DE 1973  
 (Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	961,7	1,2	} 94,2
G	129,2	0,1	
A	0,0	0,0	
P	72 139,9	92,9	
K	2 893,8	3,7	3,7
U	628,3	0,8	} 1,9
T	873,3	1,1	
M	6,0	0,0	
S	0,0	0,0	
L	0,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	1 198,1	1,5	
G	128,9	0,1	
A	34,6	0,0	
P	70 121,3	90,3	
K	4 526,8	5,8	
U	679,9	0,8	
T	918,8	1,1	
M	16,0	0,0	
S	0,0	0,0	
L	7,6	0,0	
Superficie totale		77 632	

En 1964 (tableau 19a), les terres de classe "K" occupaient 3,7 pourcent de la superficie des terres amendées de 1973, les terres à couvert naturel en représentaient 1,9 pourcent et les terres agricoles amendées 94,2 pourcent.

On s'attendrait à ce qu'un exploitant agricole de longue date ait tendance à concentrer ses efforts sur ses meilleures terres et à réserver les mauvaises à d'autres cultures moins intensives ou à des fins non agricoles. D'après le tableau 19b, 71,6 pourcent des terres agricoles amendées étaient, en 1964, également des terres agricoles de première qualité (classes 1, 2, 3), ce qui correspond à une superficie supérieure de 22,7 pourcent à celle des terres rurales appartenant aux classes 1, 2 et 3 (48,9 pourcent) en 1964 (tableau 16a).

Tableau 19b POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES AMENDÉES EN 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964

Utilisation	Superficie en acres	%
H	1 360,5	1,4
G	290,7	0,3
A	0,0	0,0
P	94 614,0	98,2

AGRCL - Classes de terres agricoles

Classe	Superficie en acres	%	
1	12 333,6	12,8	} 71,6
2	35 279,7	36,6	
3	21 373,7	22,2	
4	11 531,9	11,9	
5	3 903,4	4,0	
6	7 409,7	7,6	
7	2 819,0	2,9	
0	1 519,2	1,5	
8	94,6	0,0	

Superficie totale 96 265

Tableau 19c POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES AMENDÉES EN 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation des terres en 1973

Utilisation	Superficie en acres	%
H	1 370,9	1,7
G	108,1	0,1
A	0,0	0,0
P	76 153,4	98,0

AGRCL - Classes de terres agricoles

Classe	Superficie en acres	%	
1	10 481,2	13,5	} 72,6
2	31 104,3	40,0	
3	14 857,9	19,1	
4	9 933,9	12,7	
5	2 773,1	3,5	
6	5 383,4	6,9	
7	1 874,9	2,4	
0	1 223,6	1,5	
8	0,0	0,0	

Superficie totale 77 632

D'après le tableau 19c, le pourcentage des terres appartenant aux classes 1, 2 et 3 était resté presque égal en 1973 à celui de 1964 (72,6 pourcent), malgré la réduction de la superficie des terres agricoles amendées. Ainsi, la concentration des terres amendées sur les meilleures terres agricoles a débuté avant 1964. Il n'y a presque pas eu d'amélioration entre 1964 et 1973.

La conversion des terres agricoles amendées à des modes d'utilisation autres que l'urbanisation n'a donc aucun rapport avec la rationalisation de l'exploitation agricole des terres en fonction de leur potentiel agricole.

Les tableaux 20a et 23b ont été dressés afin de montrer l'emplacement des terres amendées ayant été converties à d'autres fins que l'agriculture, ainsi que celui des autres terres rurales ayant été amendées entre 1964 et 1973. Ces tableaux étaient nécessaires à l'établissement des cartes 2 et 3. On ne les a annexés au présent document que pour indiquer les critères qui sont alors intervenus. Quant aux données relatives au potentiel des terres, on les a fournies à l'intention du lecteur.

Tableau 20a      MODES D'UTILISATION EN 1968 DES TERRES AGRICOLES AMENDÉES  
DE 1964 QUI NE L'ÉTAIENT PLUS EN 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964		
Utilisation	Superficie en acres	%
H	375,5	1,6
G	160,0	0,7
A	0,0	0,0
P	22 027,8	97,6
PLU68 - Utilisation des terres en 1968		
Utilisation	Superficie en acres	%
B	2 523,8	11,1
E	574,9	2,5
O	90,8	0,4
H	221,2	0,9
G	117,3	0,5
A	0,0	0,0
P	14 311,2	63,4
K	3 579,7	15,8
U	441,5	1,9
T	673,1	2,9
M	29,4	0,1
S	0,0	0,0
L	0,0	0,0
Z	0,0	0,0
8	0,0	0,0
Superficie totale *	22 563,3	

\* Voir carte 2

Tableau 20b POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES AMENDÉES DE 1964  
 QUI NE L'ÉTAIENT PLUS EN 1973  
 (Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation des terres en 1973

Utilisation	Superficie en acres	%
*H	0,0	0,0
*G	0,0	0,0
*A	0,0	0,0
*P	0,0	0,0

AGRCL - Classes de terres agricoles

Classe	Superficie en acres	%
1	2 171,5	9,6
2	5 060,9	22,4
3	6 818,8	30,2
4	2 434,3	10,7
5	1 657,3	7,3
6	2 580,2	11,4
7	1 241,2	5,5
0	504,3	2,2
8	94,6	0,4

---

Superficie totale <sup>a</sup> 22 563

---

<sup>a</sup>Voir carte 2

Dressée à partir des données des tableaux 20 et 21, la carte 2 montre l'emplacement des terres agricoles amendées converties à d'autres fins entre 1964 et 1973.

Tableau 21a TERRES AGRICOLES AMENDÉES DE 1968, QUI NE L'ÉTAIENT PAS EN 1964 ET QUI, EN 1973, AVAIENT ÉTÉ CONVERTIES À D'AUTRES FINS  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964

Utilisation	Superficie en acres	%
*B	0,0	0,0
*E	0,0	0,0
*O	0,0	0,0
*H	0,0	0,0
*G	0,0	0,0
*A	0,0	0,0
*P	0,0	0,0

PLU68 - Utilisation des terres en 1968

Utilisation	Superficie en acres	%
H	91,8	4,4
G	13,5	0,6
A	0,0	0,0
P	1 975,8	94,9

PLU73 - Utilisation des terres en 1973

Utilisation	Superficie en acres	%
*H	0,0	0,0
*G	0,0	0,0
*A	0,0	0,0
*P	0,0	0,0

---

Superficie totale <sup>b</sup> 2 081,3

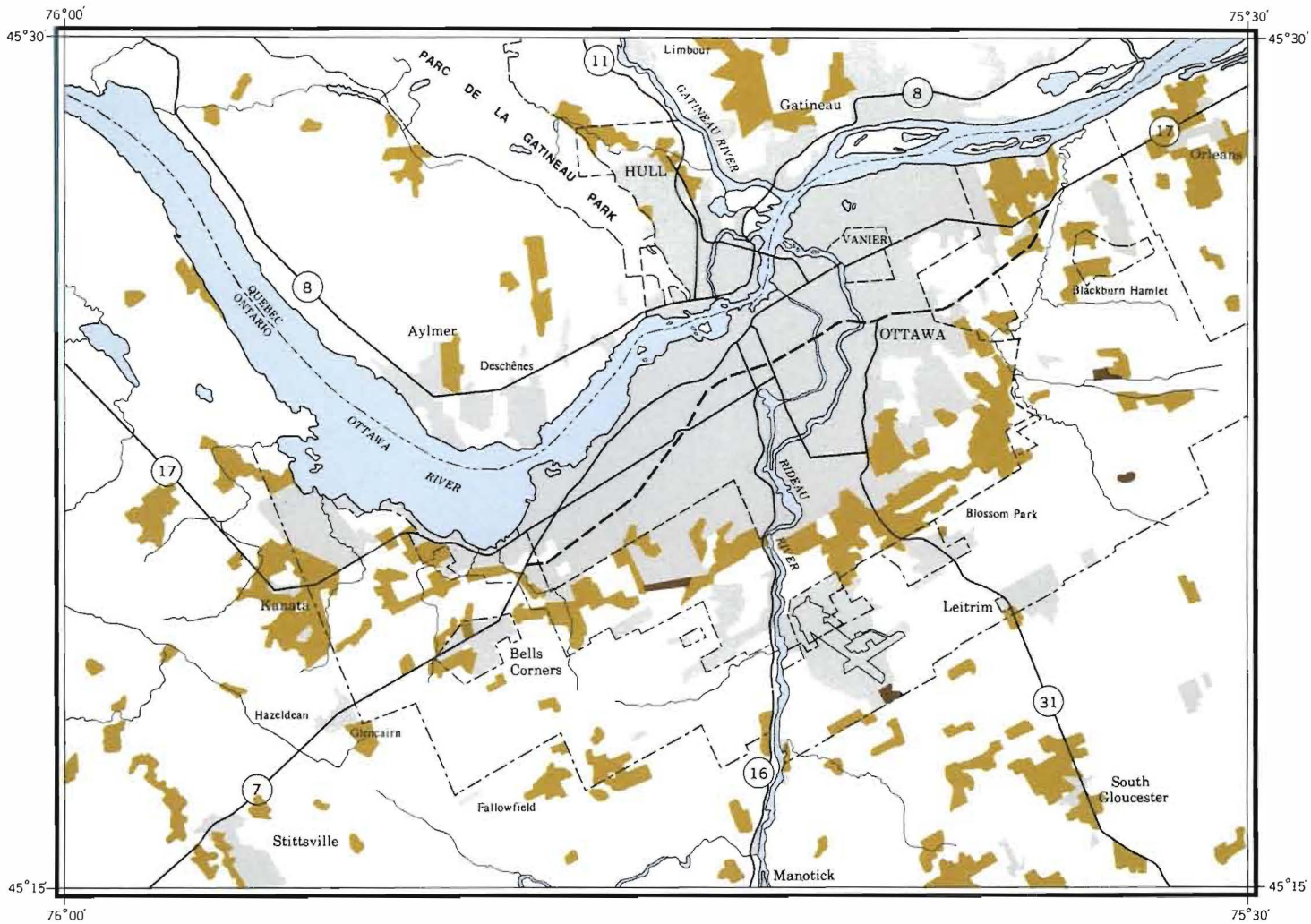
---

<sup>b</sup> VOIR CARTE 2

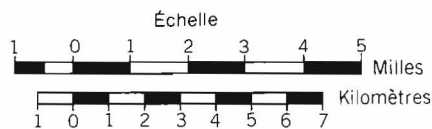


# CARTE 2

## TERRES AGRICOLES AMENDÉES CONVERTIES À D'AUTRES FINS ENTRE 1964 ET 1973



\* Voir tableaux 20 et 21



### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure ..... - - - - -
- Route (numéro) ..... (7)



### LÉGENDE




-  Terres déjà urbanisées en 1964
-  Terres agricoles amendées de 1964, converties à d'autres fins en 1973
-  Terres agricoles amendées de 1968, qui ne l'étaient pas en 1964, converties à d'autres fins en 1973

Tableau 21b POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES AMENDÉES DE 1968 QUI NE L'ÉTAIENT PAS EN 1964 ET QUI, EN 1973, AVAIENT ÉTÉ CONVERTIES À D'AUTRES FINS.

(Sommaire des secteurs choisis)

---

AGRCL - Classes de terres agricoles

Classe	Superficie en acres	%
1	102,8	4,9
2	430,1	20,6
3	506,9	24,3
4	446,4	21,4
5	164,0	7,8
6	183,0	8,7
7	147,6	7,0
0	100,0	4,8
8	0,0	0,0

---

Superficie totale \* 2 081

---

\*VOIR CARTE 2

Lorsqu'on superpose ces cartes à la carte urbaine de 1973 (Carte 8), on constate que les terres agricoles amendées ayant été converties à d'autres fins sont devenues urbaines ou sont contiguës à des zones urbaines.

Tableau 22a TERRES DEVENUES TERRES AGRICOLES AMENDÉES ENTRE 1968 ET 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*H	0,0	0,0	
*G	0,0	0,0	
*A	0,0	0,0	
*P	0,0	0,0	
*B	0,0	0,0	
*E	0,0	0,0	
*0	0,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*H	0,0	0,0	
*G	0,0	0,0	
*A	0,0	0,0	
*P	0,0	0,0	
*B	0,0	0,0	
*E	0,0	0,0	
*0	0,0	0,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	91,0	2,8	
G	0,0	0,0	
A	0,0	0,0	
P	3 112,0	97,1	
Superficie totale <sup>a</sup>		3 203	

<sup>a</sup> VOIR CARTE 3

Tableau 22b POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES DEVENUES TERRES AGRICOLES  
AMENDÉES ENTRE 1968 ET 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	209,6	6,5	
2	632,5	19,7	
3	352,3	11,0	
4	659,1	20,5	
5	409,7	12,7	
6	519,2	16,2	
7	256,6	8,0	
0	163,6	5,1	
8	0,0	0,0	
Superficie totale <sup>a</sup>		3 203	

<sup>a</sup> VOIR CARTE 3

Tableau 23a TERRES DEVENUES TERRES AGRICOLES AMENDÉES ENTRE 1964 ET 1968  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964		
Utilisation	Superficie en acres	%
*H	0,0	0,0
*G	0,0	0,0
*A	0,0	0,0
*P	0,0	0,0
*B	0,0	0,0
*E	0,0	0,0
*O	0,0	0,0
PLU68 - Utilisation des terres en 1968		
Utilisation	Superficie en acres	%
H	41,3	3,4
G	0,0	0,0
A	5,1	0,4
P	1 152,1	96,1
PLU73 - Utilisation des terres en 1973		
Utilisation	Superficie en acres	%
H	61,6	5,1
G	0,0	0,0
A	0,0	0,0
P	1 136,8	94,8
Superficie totale		1 198,4

<sup>b</sup>VOIR CARTE 3

Dressée d'après les données des tableaux 22 et 23, la carte 3 indique l'emplacement des terres agricoles aménagées en 1973 qui ne l'étaient pas en 1964 ni en 1968. La petitesse de la superficie qu'elles représentent et leur éparpillement ne semblent pas avoir de rapport avec l'urbanisation.

Tableau 23b POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES DEVENUES TERRES AGRICOLES  
AMENDÉES ENTRE 1964 ET 1968  
(Sommaire des secteurs choisis)

AGRCL - Classes de terres agricoles		
Classe	Superficie en acres	%
1	127,5	10,6
2	340,0	28,3
3	171,3	14,2
4	256,6	21,4
5	124,7	10,4
6	85,3	7,1
7	43,5	3,6
0	49,2	4,1
8	0,0	0,0
Superficie totale *		1 198

\* VOIR CARTE 3

5.3.3 Les pâturages non amendés et les herbages naturels (K)

Les herbages naturels peuvent servir d'indice de l'urbanisation à venir et de la spéculation foncière en cours. On y trouve également des terres qui, pour des raisons d'ordre physique, ne sont pas aménagées en vue d'être cultivées.

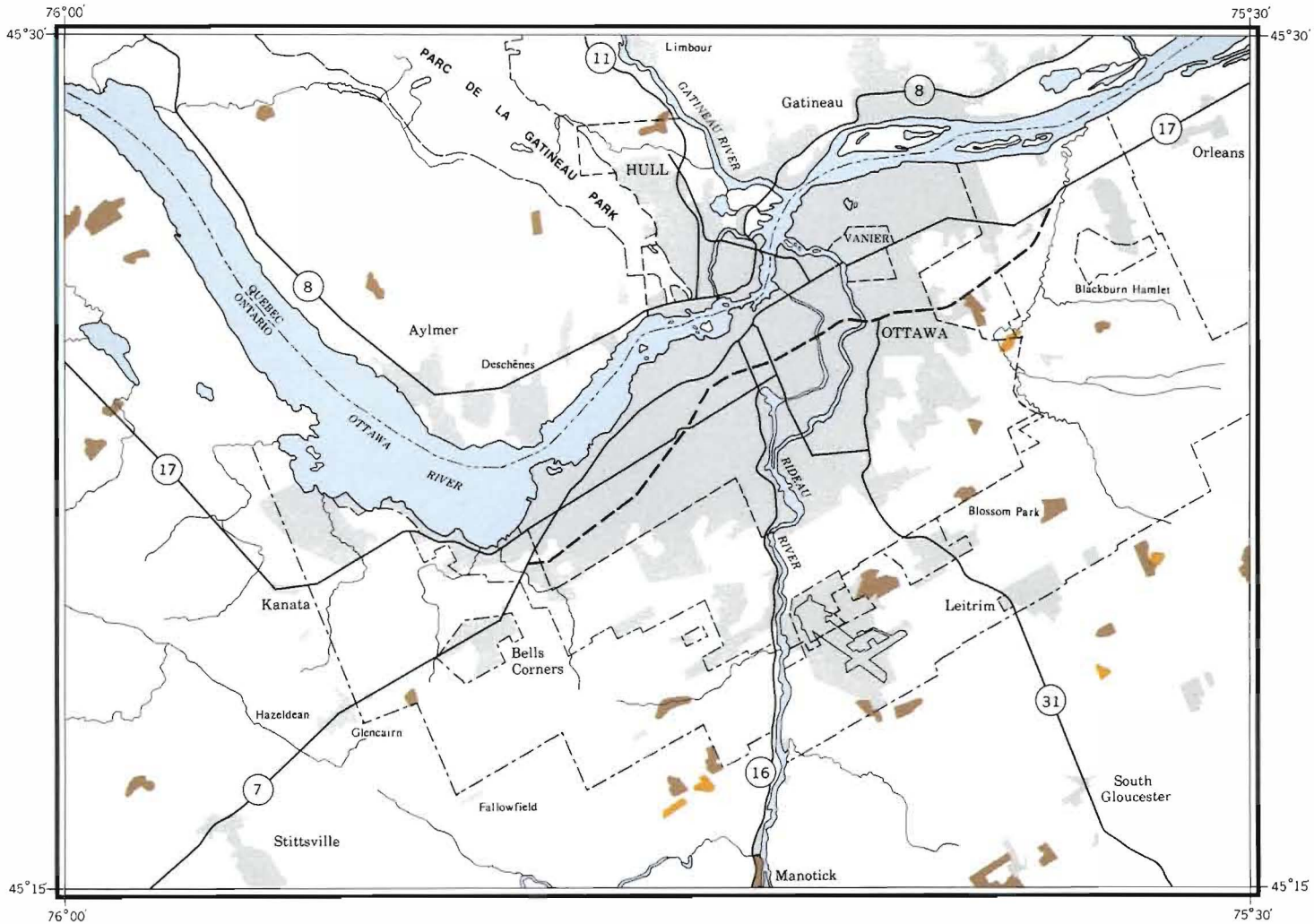
En 1964, les terres de la classe "K" occupaient une superficie correspondant à 13 pourcent des 247 752 acres de terres de la région à l'étude (tableau 1). En 1973, leur superficie était égale à 14 pourcent de celle de la région (tableau 3), ce qui donne l'impression, fautive d'ailleurs, qu'elles ont connu peu de bouleversements: en effet, l'examen révèle que, dans la région qui nous intéresse, il s'agit-là d'une des classes de terres les plus variables.

Tableau 24a MODES D'UTILISATION EN 1968 DES PÂTURAGES ET HERBAGES NATURELS DE 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

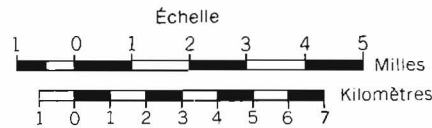
PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
K	32 408,3	100,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	1 899,3	5,8	6,2
E	81,4	0,2	
O	83,8	0,2	
H	69,5	0,2	5,4
G	2,4	0,0	
A	5,1	0,0	
P	1 697,0	5,2	
K	26 278,9	81,0	81,0
U	1 241,8	3,8	6,9
T	958,5	2,9	
M	84,2	0,2	
S	0,0	0,0	
L	6,0	0,0	
Z	0,0	0,0	
8	0,0	0,0	
Superficie totale		32 408	

# CARTE 3

## TERRES DEVENUES TERRES AGRICOLES AMENDÉES ENTRE 1964 ET 1973



\*Voir tableaux 22 et 23



### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure ..... - - - - -
- Route (numéro) ..... (7) - - - - -



### LÉGENDE

- Terres déjà urbanisées en 1964
- Terres devenues terres agricoles amendées entre 1964 et 1968
- Terres devenues terres agricoles amendées entre 1968 et 1973

Les tableaux 24a et 24b montrent que, en raison des changements dans leur mode d'utilisation, les terres de la classe "K" avaient en 1968 et en 1973 respectivement une superficie totale égale à 81 et 60,8 pourcent de celle de 1964. D'après le tableau 24a, 6,2 pourcent de ces terres touchées par de tels changements ont été urbanisées entre 1964 et 1968, 6,9 pourcent sont devenues couverts naturels et 5,4 pourcent ont été amendées pour l'agriculture. En 1973 (tableau 24b), ces pourcentages avaient augmenté: terres urbanisées (17 pourcent), terres à couvert naturel (12,9 pourcent) et terres agricoles amendées (8,9 pourcent).

Tableau 24b    MODES D'UTILISATION EN 1973 DES PÂTURAGES ET HERBAGES NATURELS DE 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
K	32 408,3	100,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	4 956,2	15,2	} 17,0
E	268,3	0,8	
O	326,3	1,0	
H	98,4	0,3	} 8,9
G	0,0	0,0	
A	0,0	0,0	
P	2 811,5	8,6	
K	19 704,4	60,8	60,8
U	2 488,6	7,6	} 12,9
T	1 712,7	5,2	
M	38,2	0,1	
S	0,0	0,0	
L	0,0	0,0	
Z	0,0	0,0	
8	3,3	0,0	
Superficie totale	32 408		

Par définition, la classe "K" groupe les pâturages et herbages naturels non amendés ou en friche qui ne devraient occuper que les sols à faible potentiel agricole. Dans la région d'Ottawa, la réalité ne correspond pas à cet énoncé.

Tableau 24c POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES AGRICOLES NON AMENDÉES  
ET DES HERBAGES NATURELS DE 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
K	32 408,3	100,0	
AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	1 727,0	5,3	} 38,2
2	5 674,8	17,5	
3	5 007,5	15,4	
4	4 195,6	12,9	
5	2 924,1	9,0	
6	6 712,1	20,7	
7	4 287,3	13,2	
0	1 608,7	4,9	
8	270,9	0,8	
Superficie totale		32 408	

En 1964, environ 38,2 pourcent (tableau 24c) de la superficie des terres de la classe K appartenaient aux classes 1, 2 ou 3 du secteur agricole, soit à peine 10 pourcent de moins que le pourcentage (48,9 pourcent) de la superficie que représentaient ces terres dans toutes les zones rurales (tableau 16a). Bien que, en moyenne, les terres de la classe "K" étaient d'une qualité agricole légèrement plus faible, cela n'explique pas l'abandon dans lequel une grande partie de ces terres se trouvait. Faute d'autres données, on peut seulement supposer que la spéculation foncière et le fait qu'elles appartenaient à des non-exploitants agricoles soient les causes de cet abandon.

Les tableaux 25 et 26 ont été spécialement dressés en vue de la représentation graphique des terres groupées en 1964 et en 1968 dans la classe "K" et converties à d'autres fins en 1973. Le tableau 25 indique que, entre 1964 et 1973, 12 703,8 acres de terres de la classe "K" ont été ainsi touchées. Ces zones sont représentées sur la carte 4. Quant au tableau 26, il nous permet de déterminer la superficie des terres appartenant à la classe "K" en 1968, qui ne faisaient pas partie de cette dernière en 1964, et qui ont été converties à d'autres fins en 1973. La carte 4 indique l'emplacement de ces terres.



Tableau 25a MODÈS D'UTILISATION EN 1968 DES TERRES APPARTENANT EN 1964  
À LA CLASSE "K" ET CONVERTIES À D'AUTRES FINS EN 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
K	12 703,8	100,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	1 702,6	13,4	
E	61,5	0,4	
O	60,0	0,4	
H	22,2	0,1	
G	0,0	0,0	
A	5,1	0,0	
P	853,3	6,7	
K	8 631,2	67,9	
U	700,2	5,5	
T	625,2	4,9	
M	36,1	0,2	
S	0,0	0,0	
L	6,0	0,0	
Z	0,0	0,0	
8	0,0	0,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*K	0,0	0,0	
Superficie totale <sup>a</sup>		12 703,4	

<sup>a</sup>VOIR CARTE 4

Tableau 25b POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES DE LA CLASSE "K" DE 1964  
CONVERTIES À D'AUTRES FINS EN 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	846,0	6,6	
2	1 796,0	14,1	
3	2 302,4	18,1	
4	1 733,4	13,6	
5	1 010,3	7,9	
6	2 497,7	19,6	
7	1 770,0	13,9	
0	551,7	4,3	
8	195,9	1,5	
Superficie totale <sup>b</sup>		12 703	

<sup>b</sup>VOIR CARTE 4

Tableau 26 POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES DE LA CLASSE "K" DE 1968, QUI NE L'ÉTAIENT PAS EN 1964, ET QUI AVAIENT ÉTÉ CONVERTIES À D'AUTRES FINS EN 1973 (Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*K	0,0	0,0	
*B	0,0	0,0	
*0	0,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
K	5 159,4	100,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*K	0,0	0,0	
AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	444,4	8,6	
2	840,8	16,2	
3	1 132,2	21,9	
4	1 223,5	23,7	
5	310,8	6,0	
6	611,1	11,8	
7	286,6	5,5	
0	298,1	5,7	
8	11,4	0,2	
Superficie totale <sup>a</sup>		5 159	

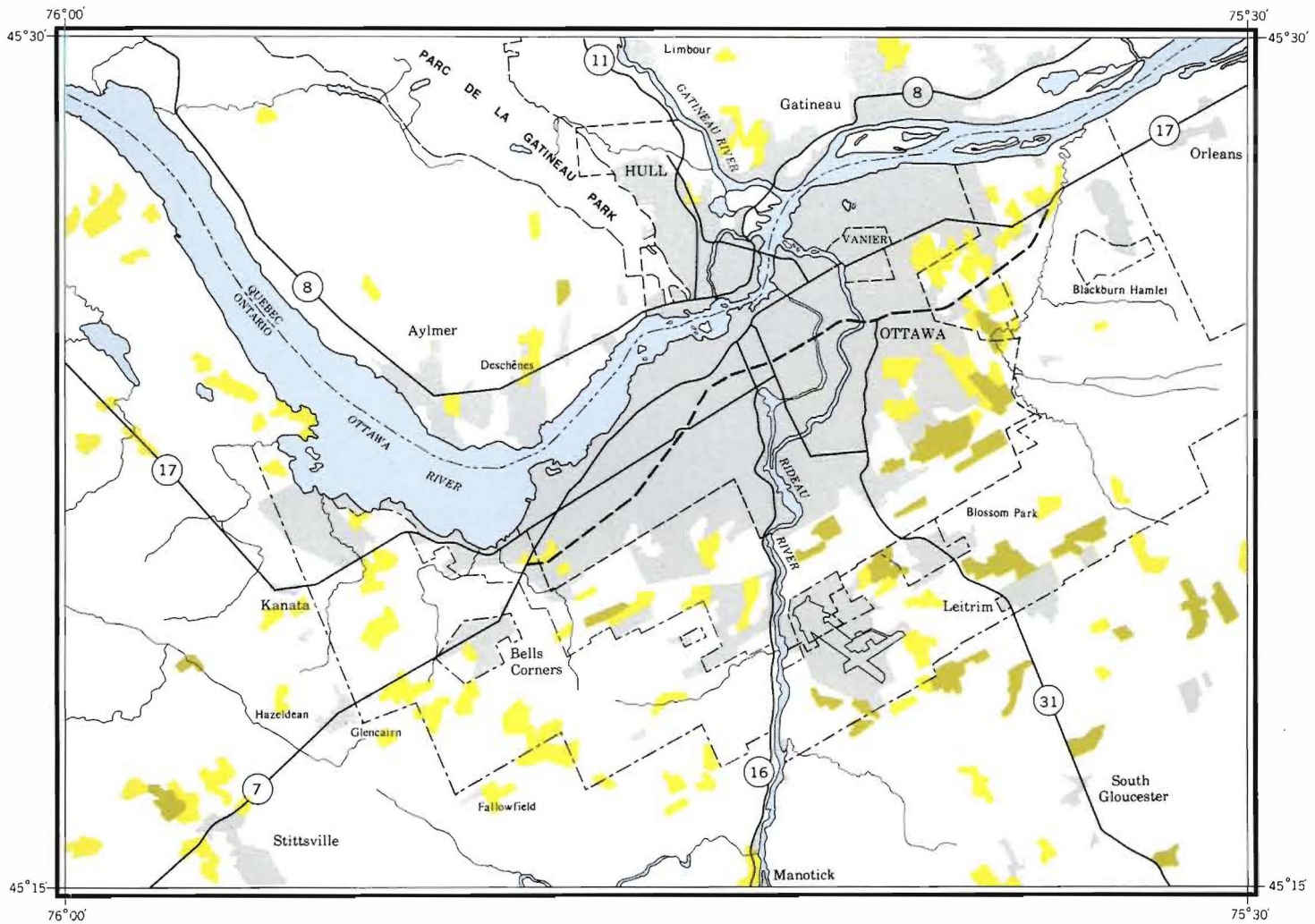
<sup>a</sup> VOIR CARTE 4

La superficie de terres (12 703,8 acres) de classe "K" de 1964 qui a été convertie à d'autres fins en 1973 (tableau 25b, carte 4) comportait un pourcentage presque identique de terres des classes 1, 2 et 3 du secteur agricole, que l'ensemble des terres de classe "K" de 1964 (38,2 pourcent, tableau 24c). On voit donc que la conversion des terres de la classe "K" n'a pas tenu compte de la qualité des terres.

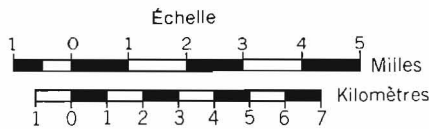
Si l'on considère le potentiel des terres devenues de classe "K" entre 1964 et 1968 et converties à d'autres fins en 1973 (tableau 26, carte 4), l'on se trouve devant une situation légèrement différente, qui amènera toutefois des conclusions quelque peu semblables à celles qui ont été formulées plus haut: 46,7 pourcent appartenaient aux classes 1, 2 et 3 ce qui s'approche beaucoup des terres rurales appartenant à ces mêmes classes en 1964 (48,9 pourcent, tableau 16a). Ici aussi, il ne semble pas évident que la conversion des terres de classe "K" se soit exercée en tenant compte de qualités particulières des terres touchées.

# CARTE 4

## TERRES DE LA CLASSE «K» CONVERTIES À D'AUTRES FINS ENTRE 1964 ET 1973



\*Voir tableaux 25 et 26



### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure - - - - -
- Route (numéro) ..... (7)



### LÉGENDE

- Terres déjà urbanisées en 1964
- Terres de la classe «K» de 1964 converties à d'autres fins en 1973
- Terres de la classe «K» de 1968, qui ne l'étaient pas en 1964, et converties à d'autres fins en 1973

En 1973, la superficie occupée par les terres de la classe "K" se chiffrait par 33 162,5 acres (tableau 27a), alors qu'en 1964, elle ne représentait que 32 408 acres (tableau 24c). Le processus de conversion se faisait non seulement aux dépens de la classe "K", mais également à son profit. Entre 1964 et 1973, l'augmentation nette de la superficie des terres de la classe "K" n'a été que d'environ 2 pourcent. Mais, de la superficie totale de la classe "K" en 1973, seulement 58,6 pourcent appartenaient déjà à la classe "K" avaient été des terres agricoles aménagées en 1964. Ceci prouve une fois de plus que les changements dans le mode d'utilisation des terres ne peuvent pas être bien décrits à l'aide de données statiques comme celles des tableaux 1, 2 et 3.

Tableau 27a TERRES APPARTENANT À LA CLASSE "K" EN 1973 ET LEURS MODES D'UTILISATION EN 1964 ET 1968 (Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	134,9	0,4	} 34,0
G	29,6	0,0	
A	0,0	0,0	
P	11 157,8	33,6	
K	19 464,0	58,6	
U	954,5	2,8	
T	1 379,1	4,1	
M	36,3	0,1	
S	0,0	0,0	
L	5,8	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	131,9	0,3	
G	34,1	0,1	
A	0,0	0,0	
P	9 497,0	28,6	
K	20 704,9	62,4	
U	1 385,6	4,1	
T	1 350,4	4,0	
M	72,3	0,2	
S	0,0	0,0	
L	5,8	0,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
K	33 162,5	100,0	
Superficie totale		33 162	

Le tableau 27b montre que 45,8 pourcent de la superficie des terres appartenant en 1973 à la classe "K", correspondaient à des terres ayant les meilleures aptitudes pour l'agriculture, soit un pourcentage presque égal à celui des terres rurales de bonne qualité disponibles en 1973 (48,3 pourcent, tableau 17a). La présente analyse semble montrer que les terres de la classe "K" ne se trouvent pas de préférence sur des terres de bonne qualité plutôt que sur des mauvaises terres. Lorsqu'on compare le pourcentage des terres de la classe "K" situées en 1973 sur des terres de bonne qualité (45,8 pourcent, tableau 27c) à celui de 1964 (38,2 pourcent, tableau 24c), l'augmentation apparente y est de 7,6 pourcent.

Tableau 27b POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES APPARTENANT EN 1973  
À LA CLASSE "K"

(Sommaire des secteurs choisis)

AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	2 167,1	6,5	} 45,8
2	6 972,6	21,0	
3	6 093,3	18,3	
4	3 965,8	11,9	
5	2 754,9	8,3	
6	5 893,0	17,7	
7	3 695,5	11,1	
0	1 537,3	4,6	
8	82,7	0,2	
Superficie totale		33 162	

Tableau 28 POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES PASSÉES À LA CLASSE "K" ENTRE 1964 ET 1968  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*K	0,0	0,0	
*B	0,0	0,0	
*0	0,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
K	3 147,7	100,0	
AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	467,8	14,8	} 52,2
2	523,0	16,6	
3	657,8	20,8	
4	458,2	14,5	
5	207,9	6,6	
6	483,5	15,3	
7	198,4	6,3	
0	150,8	4,7	
8	0,0	0,0	
<hr/>			
Superficie totale <sup>a</sup>			

<sup>a</sup> VOIR CARTE 5

Enfin, l'examen des terres passées à la classe "K" entre 1964 et 1973 est nécessaire si l'on veut déterminer si cette conversion s'exerce ou non sur des terres de bonne qualité (Tableaux 28 et 29). C'est effectivement le cas: le tableau 28 démontre que parmi toutes les terres passées à la classe "K" entre 1964 et 1968, 52,2 pourcent étaient de bonne qualité et convenables à l'agriculture. Entre 1968 et 1973, 58,1 pourcent étaient dans ce cas (tableau 29).

Tableau 29 POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES PASSÉES À LA CLASSE  
"K" ENTRE 1968 ET 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

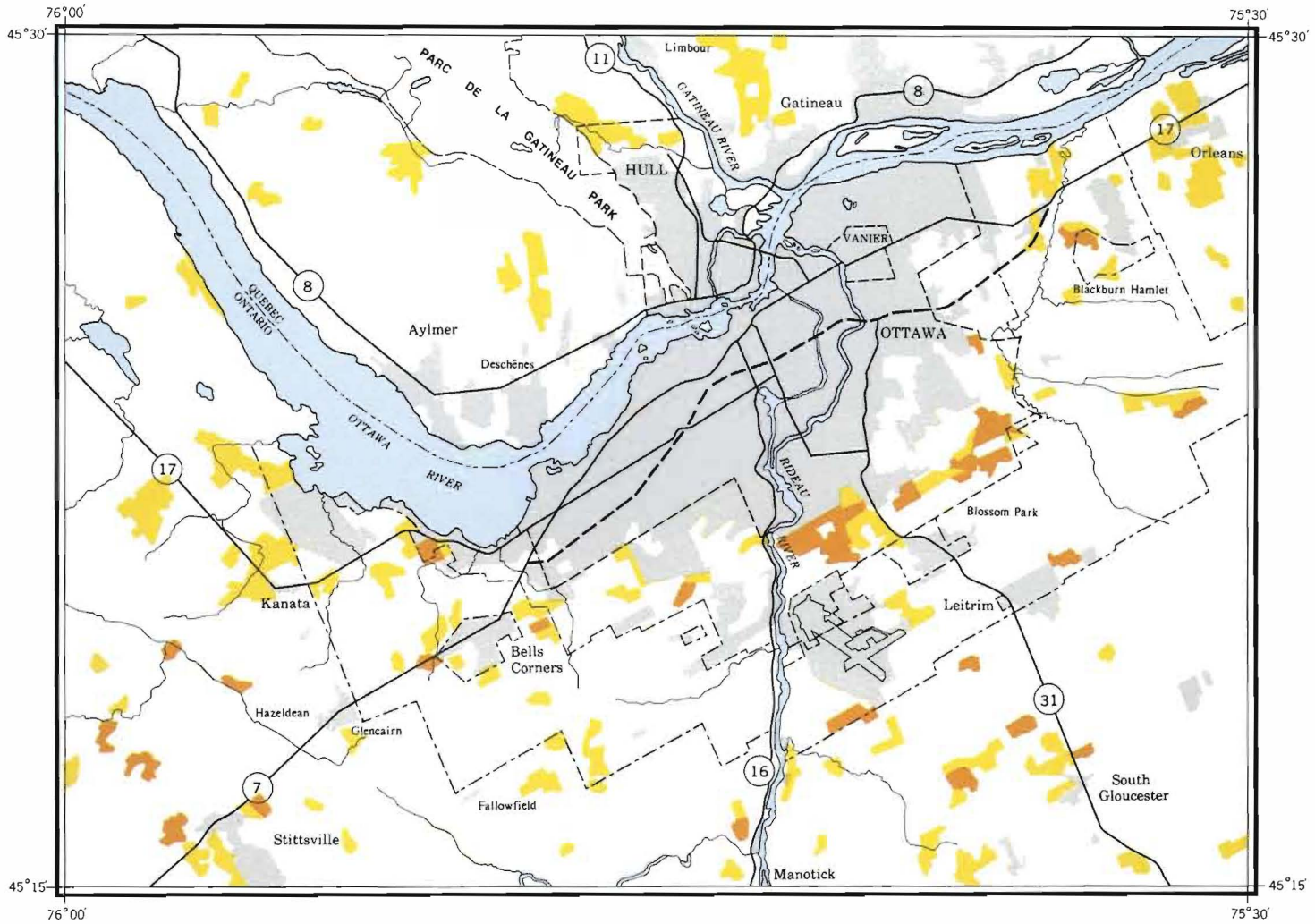
PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*K	0,0	0,0	
*B	0,0	0,0	
*0	0,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*K	0,0	0,0	
*B	0,0	0,0	
*0	0,0	0,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
K	11 054,5	100,0	
AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	889,3	8,0	} 58,1
2	2 643,8	23,9	
3	2 902,4	26,2	
4	1 271,1	11,4	
5	642,0	5,8	
6	1 342,1	12,1	
7	1 007,4	9,1	
0	348,3	3,1	
8	7,8	0,0	
Superficie totale <sup>a</sup>		11 054	

<sup>a</sup> VOIR CARTE 5

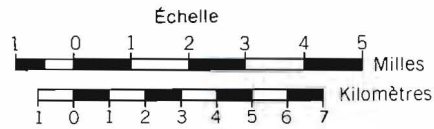
La carte 5 a été dressée à l'aide des critères utilisés lors de l'établissement des tableaux 28 et 29. Elle montre que la plupart des terres rurales passées à la classe "K" sont contiguës à la zone urbaine d'Ottawa-Hull. Leur répartition permet de déceler l'effet de la spéculation, et, par conséquent, leur urbanisation prochaine.

# CARTE 5

## TERRES PASSÉES À LA CLASSE «K» ENTRE 1964 ET 1973



\* Voir tableaux 28 et 29



### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure ..... - - - - -
- Route (numéro) ..... (7) - - - - -



### LÉGENDE

- Terres déjà urbanisées en 1964
- Terres passées à la classe «K» entre 1964 et 1968
- Terres passées à la classe «K» entre 1968 et 1973



5.3.4 L'utilisation des terres à couvert naturel: boisés, marécages, fondrières et terres improductives (U, T, M, S, L)

Ces terres entrent dans des catégories d'utilisation, cependant, elles constituent dans de nombreux cas des types de couverts et on les a distinguées des autres catégories d'utilisation, et les unes des autres, d'après leur nature plutôt que d'après leur mode d'utilisation.

En 1964 (tableau 1), ces terres occupaient presque autant d'espace (23,2 pourcent) que les terres urbanisées: les terres improductives (S, L) représentaient moins de 2 pourcent de cet espace, les marécages et les fondrières (M) 6,5 pourcent, et la plus grande partie de la région était couverte de boisés (U, T). Il est assez difficile de faire la distinction entre le type U et le type T et certains boisés pourraient, sûrement convenir aux deux. C'est pourquoi, nous les traitons comme un tout, soit les terres boisées.

En 1964 (tableau 30a), 58 198 acres de terres avaient un couvert naturel, dont 8,8 pourcent ont été converties à d'autres fins (tableau 30a) entre 1964 et 1968, et 14,2 pourcent entre 1968 et 1973 (tableau 30b).

Tableau 30a MODES D'UTILISATION EN 1968 DES TERRES À COUVERT  
NATUREL DE 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
U	16 836,2	28,9	
T	37 405,9	64,2	
M	3 839,5	6,5	
S	99,6	0,1	
L	17,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
B	1 196,5	2,0	} 8,8
E	210,6	0,3	
O	206,2	0,3	
H	63,5	0,1	
G	11,1	0,0	
A	0,0	0,0	
P	1 430,9	2,4	
K	2 201,5	3,7	
U	14 977,3	25,7	
T	34 087,1	58,5	
M	3 695,9	6,3	
S	105,5	0,1	
L	11,7	0,0	
Z	0,0	0,0	
8	0,0	0,0	
Superficie totale		58 198,2	

L'ampleur des changements a été moindre que chez les autres catégories de terres. La ventilation du pourcentage déterminé pour l'année 1973 (14,2 pourcent tableau 30b) se fait comme suit: urbanisées (B, E, O), 7,6 pourcent; pâturages et herbages naturels (K), 4,1 pourcent; terres agricoles amendées (H, G, A, P), 2,5 pourcent. L'emplacement en 1973 des terres ainsi transformées a été déterminé grâce aux tableaux 31a et 32a, lesquels ont permis l'établissement de la carte 6; entre 1968 et 1973, 5 560 acres de terres à couvert naturel ont été converties en d'autres types de terre (tableau 31a); entre 1964 et 1968, 2 936 acres (tableau 32a). La plus grande partie des terres converties semblent avoir été urbanisées ou contiguës aux zones urbaines (carte 6).

Tableau 30b MODE D'UTILISATION EN 1973 DES TERRES À COUVERT NATUREL DE 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation des terres en 1973				
Utilisation	Superficie en acres	%		
B	3 618,1	6,2	7,6	
E	362,2	0,6		
O	480,5	0,8		
H	62,1	0,1	2,5	
G	0,0	0,0		
A	0,0	0,0		
P	1 451,2	2,4		
K	2 413,7	4,1	4,1	
U	8 546,9	14,6	14,2	
T	37 515,2	64,4		
M	3 575,8	6,1		
S	51,9	0,0		
L	11,6	0,0		
Z	105,0	0,1		
8	3,7	0,0		
Superficie totale	58 198			

En 1964, la superficie des terres à couvert naturel qui étaient les plus aptes à l'agriculture (classes 1, 2 et 3) était d'environ 10 234,8 acres, soit 17,4 pourcent de la superficie totale des terres à couvert naturel (tableau 30c). Ce pourcentage est beaucoup moins élevé que celui de toutes les terres rurales de qualité moyenne se trouvant dans la région à l'étude en 1964 (48,9 pourcent, tableau 16a). Les terres agricoles de qualité inférieure (4, 5, 6, 7, 0) s'étendaient sur environ la moitié des terres rurales (tableau 16a), tandis qu'elles constituaient presque 83 pourcent des terres à couvert naturel. Autrefois, on avait tendance à laisser au naturel les terres les plus pauvres ou, lorsqu'elles avaient été défrichées, à les laisser revenir à leur état naturel. A remarquer que les terres de cette catégorie, qui ont été converties à d'autres usages, tendaient à être de qualité meilleure pour l'agriculture (classes 1, 2 et 3) que les terres qui sont restées dans cette catégorie - 28,5 pourcent et 36,4 pourcent (tableaux 31b et 32b).

Tableau 30c POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES À COUVERT NATUREL EN 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	1 282,1	2,2	} 17,4
2	5 116,9	8,7	
3	3 835,8	6,5	
4	8 885,1	15,2	} 82,1
5	7 989,3	13,7	
6	8 938,8	15,3	
7	10 901,9	18,7	
0	10 503,3	18,0	
8	744,8	1,2	
Superficie totale		58 198	

Entre 1964 (tableau 30b) et 1973 (tableau 33a), le bilan global des conversions des terres à couvert naturel (U, T, M, S, L) se chiffre par une réduction d'environ 5,4 pourcent de leur superficie.

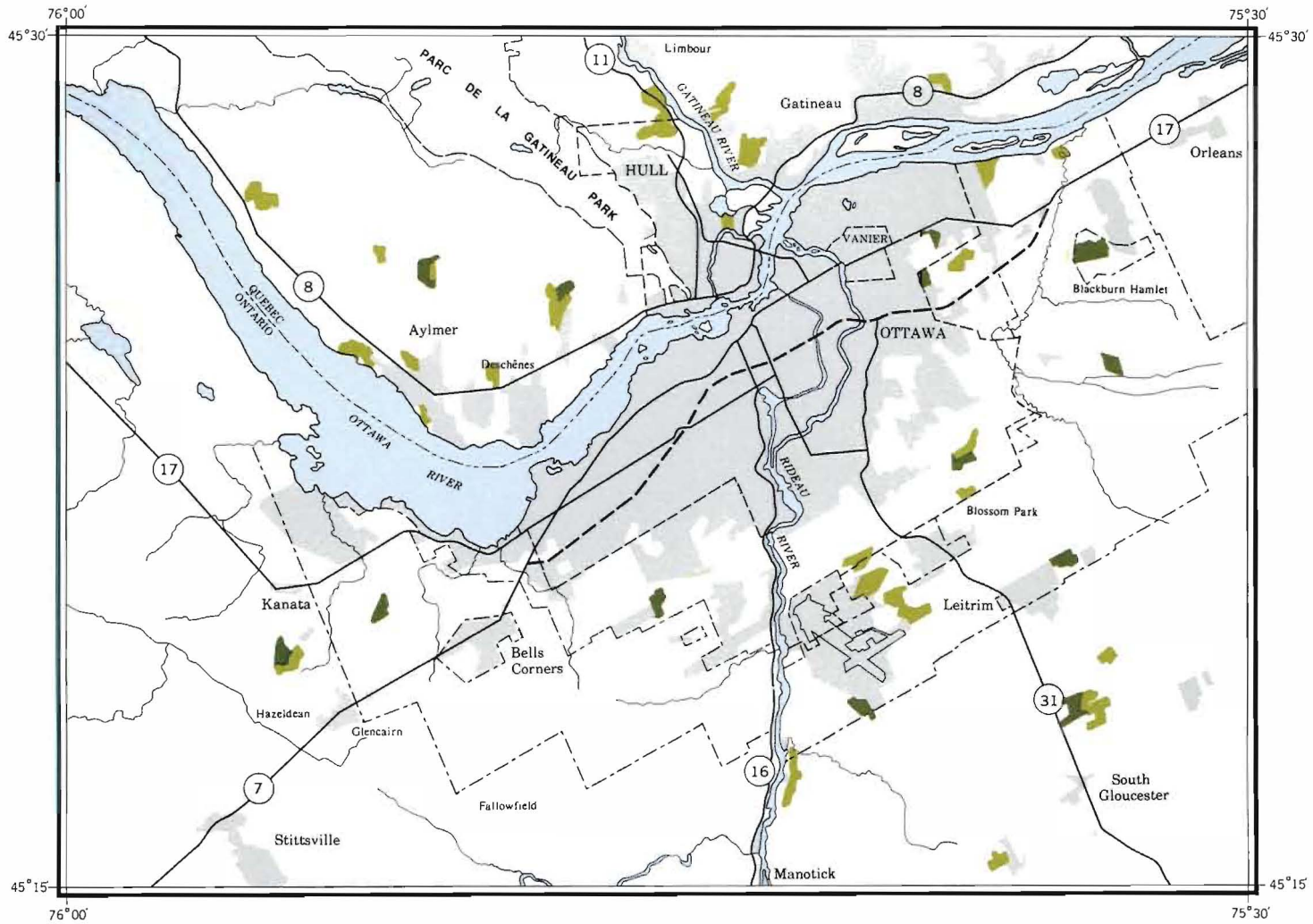
Tableau 31a TERRES À COUVERT NATUREL EN 1964 ET 1968 CONVERTIES  
À D'AUTRES FINS EN 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
U	1 962,3	35,2	
T	3 468,8	62,3	
M	75,8	1,3	
S	47,7	0,8	
L	5,8	0,1	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
U	2 056,3	36,9	
T	3 370,6	60,6	
M	77,7	1,3	
S	49,9	0,8	
L	5,8	0,1	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*U	0,0	0,0	
*T	0,0	0,0	
*M	0,0	0,0	
*S	0,0	0,0	
*L	0,0	0,0	
Superficie totale <sup>a</sup>		5 560	

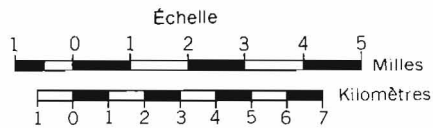
<sup>a</sup> VOIR CARTE 6

# CARTE 6

## TERRES À COUVERT NATUREL CONVERTIES À D'AUTRES FINES ENTRE 1964 ET 1973



\*Voir tableaux 31 et 32



### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure - - - - -
- Route (numéro) ..... (7) - - - - -



### LÉGENDE




-  Terres déjà urbanisées en 1964
-  Terres à couvert naturel de 1964, converties à d'autres fins entre 1964 et 1968
-  Terres à couvert naturel de 1964 et de 1968, converties à d'autres fins en 1973

Tableau 31b POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES À COUVERT NATUREL DE 1964  
ET DE 1968, CONVERTIES À D'AUTRES FINS EN 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	140,9	2,5	} 28,5
2	785,9	14,1	
3	663,5	11,9	
4	783,9	14,0	
5	993,6	17,8	
6	696,5	12,5	
7	894,7	16,0	
0	388,1	6,9	
8	212,9	3,8	
Superficie totale <sup>a</sup>		5 560	

<sup>a</sup> VOIR CARTE 6

Tableau 32a TERRES À COUVERT NATUREL CONVERTIES À D'AUTRES FINS ENTRE  
1964 ET 1968  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
U	1 095,5	37,3	
T	1 787,2	60,8	
M	53,4	1,8	
S	0,0	0,0	
L	0,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*U	0,0	0,0	
*T	0,0	0,0	
*M	0,0	0,0	
*S	0,0	0,0	
*L	0,0	0,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*U	0,0	0,0	
*T	0,0	0,0	
*M	0,0	0,0	
*S	0,0	0,0	
*L	0,0	0,0	
Superficie totale <sup>b</sup>			

<sup>b</sup> VOIR CARTE 6

Tableau 32b POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES À COUVERT NATUREL CONVERTIES  
À D'AUTRES FINS ENTRE 1964 ET 1968  
(Sommaire des secteurs choisis)

---

AGRCL - Classes de terres agricoles

Classe	Superficie en acres	%	
1	147,8	5,0	} 36,4
2	471,9	16,0	
3	454,8	15,4	
4	534,7	18,2	
5	328,0	11,1	
6	384,9	13,1	
7	343,4	11,6	
0	234,5	7,9	
8	35,8	1,2	

---

Superficie totale*	2 936		
--------------------	-------	--	--

---

\* VOIR CARTE 6

Tableau 33a MODES D'UTILISATION EN 1964 ET EN 1968 DES TERRES  
À COUVERT NATUREL DE 1973

(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964

Utilisation	Superficie en acres	%	
H	27,7	0,0	} 3,0
G	32,0	0,0	
A	0,0	0,0	
P	1 699,1	3,0	
K	4 130,9	7,5	
U	13 576,7	24,6	} 89,1
T	31 841,3	57,8	
M	3 706,7	6,7	
S	51,9	0,0	
L	11,1	0,0	

PLU68 - Utilisation des terres en 1964

Utilisation	Superficie en acres	%	
H	22,5	0,0	} 2,8
G	29,4	0,0	
A	0,0	0,0	
P	1 544,8	2,8	
K	4 458,9	8,0	8,0
U	13 672,3	24,8	} 88,9
T	31 623,6	57,4	
M	3 664,4	6,6	
S	55,5	0,1	
L	5,8	0,0	

Superficie totale	55 077
-------------------	--------

Presque 90 pourcent des terres à couvert naturel de 1973 n'avaient pas changé depuis 1964 (tableau 33a). A peine 10 pourcent environ étaient d'anciennes terres agricoles amendées (3,0 pourcent), ou d'anciens pâturages ou herbages naturels (7,5 pourcent).

Du point de vue agricole, leur qualité était un peu inférieure en 1973 (tableau 33b) à celle de 1964 (tableau 30c).



Tableau 33b POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES À COUVERT NATUREL EN 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
U	11 299,1	20,5	
T	40 087,4	72,7	
M	3 627,7	6,5	
S	51,9	0,0	
L	11,6	0,0	
AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	1 277,9	2,3	} 16,1
2	4 536,7	8,2	
3	3 094,6	5,6	
4	8 208,8	14,9	
5	7 002,3	12,7	
6	9 311,8	16,9	
7	10 813,1	19,6	
0	10 333,7	18,7	
8	498,4	0,9	
Superficie totale		55 077	

La qualité des terres agricoles converties en terres à couvert naturel entre 1964 et 1968 et qui sont demeurées telles en 1973 (tableau 34b) était généralement inférieure (classes 1, 2 et 3 - 30,6 pourcent) à celle de toutes les terres utilisées à des fins rurales, soit les classes 1, 2 et 3 à 44,8 pourcent (tableau 16a), mais elle était en général un peu supérieure à celle des terres à couvert naturel en 1973, soit les classes 1, 2 et 3 à 16,1 pourcent (tableau 33b).

La qualité des terres agricoles converties en terres à couvert naturel entre 1968 et 1973 (tableau 35b) était notablement inférieure, soit les classes 1, 2 et 3 à 22,7 pourcent, à celle de toutes les terres utilisées à des fins rurales, soit les classes 1, 2 et 3 à 46,7 pourcent, en 1973 (tableau 17a), mais elle était légèrement supérieure à celle des terres à couvert naturel en 1973, soit les classes 1, 2 et 3 à 16,1 pourcent (tableau 33b).

Tableau 34a

TERRES CONVERTIES EN TERRES À COUVERT NATUREL ENTRE  
1964 ET 1968 ET DEMEURÉES TELLES EN 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*U	0,0	0,0	
*T	0,0	0,0	
*M	0,0	0,0	
*S	0,0	0,0	
*L	0,0	0,0	
*B	0,0	0,0	
*E	0,0	0,0	
*O	0,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
U	751,4	44,0	
T	907,1	53,2	
M	46,3	2,7	
S	0,0	0,0	
L	0,0	0,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
U	630,8	37,0	
T	1 034,2	60,6	
M	39,7	2,3	
S	0,0	0,0	
L	0,0	0,0	
Superficie totale <sup>a</sup>		1 704 8	

<sup>a</sup> VOIR CARTE 7

Tableau 34b

POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES CONVERTIES EN TERRES À COUVERT  
NATUREL ENTRE 1964 ET 1968 ET DEMEURÉES TELLES EN 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	94,5	5,5	} 30,6
2	297,2	17,4	
3	131,5	7,7	
4	261,0	15,3	
5	128,1	7,5	
6	255,9	15,0	
7	287,9	16,8	
0	238,4	13,9	
8	9,8	0,5	
Superficie totale <sup>b</sup>		1 704	

<sup>b</sup> VOIR CARTE 7

Les tableaux 34a et 35a ont été dressés spécialement pour l'établissement de la carte 7 permettant ainsi d'indiquer l'emplacement des terres converties en terres à couvert naturel.

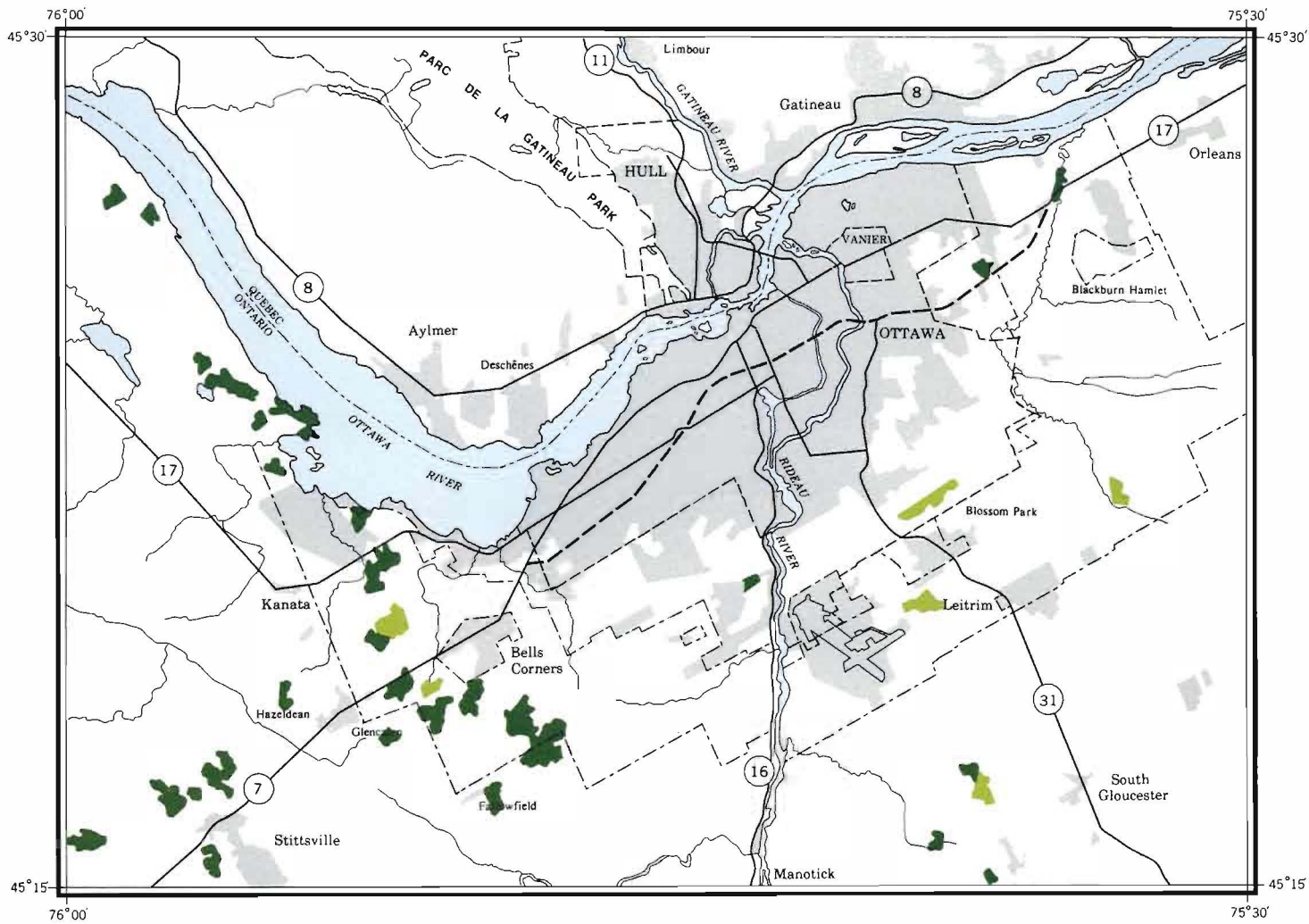
Tableau 35a TERRES CONVERTIES EN TERRES À COUVERT NATUREL ENTRE 1968 ET 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964		
Utilisation	Superficie en acres	%
*U	0,0	0,0
*T	0,0	0,0
*M	0,0	0,0
*S	0,0	0,0
*L	0,0	0,0
*B	0,0	0,0
*E	0,0	0,0
*O	0,0	0,0
PLU68 - Utilisation des terres en 1968		
Utilisation	Superficie en acres	%
*U	0,0	0,0
*T	0,0	0,0
*M	0,0	0,0
*S	0,0	0,0
*L	0,0	0,0
*B	0,0	0,0
*E	0,0	0,0
*O	0,0	0,0
PLU73 - Utilisation des terres en 1973		
Utilisation	Superficie en acres	%
U	2 319,2	55,4
T	1 850,1	44,2
M	15,7	0,3
S	0,0	0,0
L	0,0	0,0
Superficie totale <sup>a</sup>	4 185,0	

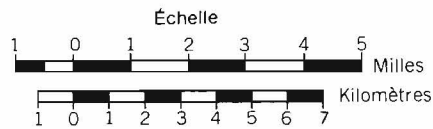
<sup>a</sup> VOIR CARTE 7

# CARTE 7

## TERRES CONVERTIES EN TERRES À COUVERT NATUREL ENTRE 1964 ET 1973



\* Voir tableaux 34 et 35



### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure ..... - - - - -
- Route (numéro) ..... (7) - - - - -



### LÉGENDE




-  Terres déjà urbanisées en 1964
-  Terres converties en terres à couvert naturel entre 1964 et 1968
-  Terres converties en terres à couvert naturel entre 1968 et 1973

Tableau 35b POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES CONVERTIES EN TERRES  
 À COUVERT NATUREL ENTRE 1968 ET 1973  
 (Sommaire des secteurs choisis)

AGRCL - Classes de terres agricoles

Classe	Superficie en acres	%	
1	211,6	5,0	} 22,7
2	392,7	9,3	
3	353,4	8,4	
4	574,7	13,7	
5	245,8	5,8	
6	1 210,5	28,9	
7	899,3	21,4	
0	292,3	6,9	
8	4,4	0,1	
Superficie totale <sup>b</sup>		4 185	

<sup>b</sup> VOIR CARTE 7

#### 5.4 Les loisirs de plein air

La superficie réservée aux loisirs de plein air (0) ne représentait, en 1964, qu'environ 4,5 pourcent de celle de la région à l'étude (tableau 1). C'est un mode d'utilisation qui prend beaucoup moins de place que tous les autres modes décrits dans le présent rapport. Entre 1964 et 1968, seulement 237,6 acres ont été converties en terrains réservés aux loisirs de plein air (tableau 36a). Il s'agissait alors d'anciennes terres à couvert naturel (55,6 pourcent), de terres agricoles amendées (22,8 pourcent), de pâturages et d'herbages naturels (21,4 pourcent).

Tableau 36a TERRES CONVERTIES EN TERRAINS DE LOISIRS EN PLEIN AIR ENTRE  
1964 ET 1968  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	0,0	0,0	} 22,8
G	1,2	0,5	
A	0,0	0,0	
P	53,1	22,3	
K	50,9	21,4	21,4
U	116,8	49,1	} 55,6
T	15,4	6,5	
M	0,0	0,0	
S	0,0	0,0	
L	0,0	0,0	
PLU68 - Utilisation des terres en 1968			
Utilisation	Superficie en acres	%	
0	237,6	100,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
0	237,6	100,0	
RECCL - Classes de loisirs			
Classe	Superficie en acres	%	
1	0,0	0,0	} 1,9
2	0,0	0,0	
3	4,6	1,9	
4	0,0	0,0	
5	187,1	78,7	} 97,9
6	45,8	19,2	
7	0,0	0,0	
8	0,0	0,0	
Superficie totale		237,6	

Les possibilités offertes par ces terres dans le domaine des loisirs semblent avoir été très faibles (tableau 36a). Seulement 1,9 pourcent ont été classées dans les meilleures aux fins récréatives, soit les classes 1, 2, 3 et 4; le reste (97,9 pourcent), a été en grande partie groupé dans les classes 5 et 6. Les caractéristiques dominantes servant à déterminer le potentiel récréatif de ces terres sont également consignées au tableau 36b. Les éléments topographiques (Q), 72,3 pourcent, et d'intérêt culturel (P), 15,6 pourcent, constituaient les caractéristiques dominantes de la région.

Tableau 36b CARACTÉRISTIQUES RÉCRÉATIVES DOMINANTES DES TERRES CONVERTIES EN TERRAINS DE LOISIRS DE PLEIN AIR ENTRE 1964 ET 1968 (Sommaire des secteurs choisis)

RECF1 - Caractéristique récréative dominante			
Classe	Superficie en acres	%	
P	37,2	15,6	15,6
R	11,0	4,6	
Q	171,8	72,3	72,3
N	6,1	2,5	
W	8,6	3,6	
M	2,7	1,1	
Superficie totale		237,6	

Tableau 37a POTENTIEL RÉCRÉATIF DES TERRAINS DE LOISIRS DE PLEIN AIR DE 1964 (Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964			
Utilisation	Superficie en acres	%	
0	11 296,8	100,0	
RECCL - Classes de loisirs			
Classe	Superficie en acres	%	
1	0,0	0,0	12,1
2	71,9	0,6	
3	574,3	5,0	
4	741,8	6,5	
5	7 929,4	70,1	86,6
6	1 867,8	16,5	
7	0,0	0,0	
8	111,4	0,9	
Superficie totale		11 296,6	

Lorsqu'on examine les terres classées en 1964 comme terrains de loisirs (tableau 37a), on voit que seulement 12,1 pourcent sont considérées comme terrains de loisirs de premier ordre (classes 1 à 4). Les principaux éléments récréatifs dominants occupent une superficie de 8 965 acres (tableau 37b) et comprennent de petites étendues d'eau (M), 42,5 pourcent, des formations rocheuses (R), 20,8 pourcent, et des paysages d'intérêt culturel (P), 16 pourcent. La différence entre le pourcentage relatif aux possibilités d'utilisation des terres à des fins récréatives et celui qui décrit leur utilisation réelle peut être due à la grande superficie occupée par le parc de la Gatineau. Il semble qu'il y ait un faible rapport entre le potentiel récréatif des terres et leur utilisation pour des loisirs en plein air.

Tableau 37b CARACTÉRISTIQUES RÉCRÉATIVES DOMINANTES DES TERRAINS  
DE LOISIRS DE PLEIN AIR DE 1964  
(Sommaire des secteurs choisis)

RECF1 - Caractéristique récréative dominante			
Classe	Superficie en acres	%	
M	4 804,9	42,5	} 79,3
R	2 351,7	20,8	
P	1 808,5	16,0	
M	849,5	7,5	
	111,4	0,9	
O	754,2	6,6	
U	30,1	0,2	
Z	12,6	0,1	
F	41,6	0,3	
B	36,7	0,3	
V	218,9	1,9	
W	15,8	0,1	
J	205,4	1,8	
S	54,7	0,4	
Superficie totale		11 296	

Entre 1968 et 1973, 805,3 acres de terres ont été aménagées en vue des loisirs de plein air (tableau 38a).



Tableau 38a TERRES CONVERTIES EN TERRAINS DE LOISIRS DE PLEIN AIR  
ENTRE 1968 ET 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU64 - Utilisation des terres en 1964		
Utilisation	Superficie en acres	%
H	8,2	1,0
G	0,0	0,0
A	0,0	0,0
P	190,7	23,6
K	259,2	32,1
U	127,2	15,8
T	194,4	24,1
M	0,0	0,0
S	25,4	3,1
L	0,0	0,0
PLU68 - Utilisation des terres en 1968		
Utilisation	Superficie en acres	%
*B	0,0	0,0
*E	0,0	0,0
*O	0,0	0,0
*Z	0,0	0,0
*8	0,0	0,0
PLU73 - Utilisation des terres en 1973		
Utilisation	Superficie en acres	%
0	805,3	100,0
Superficie totale		805,3

Il y a une certaine ressemblance entre la ventilation procentuelle des terres converties pour les loisirs en plain air entre 1968 et 1973 et celle des terres converties aux mêmes fins entre 1964 et 1968.

La différence semble résider dans le pourcentage de terrains offrant de grande possibilités dans le domaine des loisirs: 18,7 pourcent se trouvent dans des zones appartenant aux classes 1, 2, 3 et 4 (tableau 38b). Les caractéristiques récréatives dominantes de ces terrains tendent également à différer. Outre les éléments (P) (25,8 pourcent) et (Q) (16,3 pourcent) des terres converties entre 1964 et 1968, ceux qui occupent plus de 10 pourcent de la superficie sont les formations rocheuses (R), 11,6 pourcent, les terres fréquentées par la faune des hautes terres (O), 15,8 pourcent, et les secteurs de chalets (N), 22,8 pourcent (tableau 38b).

Tableau 38b POTENTIEL RÉCRÉATIF ET CARACTÉRISTIQUES RÉCRÉATIVES DOMINANTES  
DES TERRES CONVERTIES EN TERRAINS DE LOISIRS DE PLEIN AIR  
ENTRE 1968 ET 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

RECCL - Classes de loisirs

Classe	Superficie en acres	%	
1	0,0	0,0	} 18,7
2	15,6	1,9	
3	90,3	11,2	
4	45,8	5,6	
5	436,3	54,1	
6	217,1	26,9	
7	0,0	0,0	
8	0,0	0,0	

RECF1 - Caractéristique récréative dominante

Classe	Superficie en acres	%	
R	93,6	11,6	11,6
P	208,4	25,8	
Z	25,3	3,1	
U	3,6	0,4	
Q	131,2	16,3	
O	127,4	15,8	15,8
N	184,0	22,8	22,8
W	6,1	0,7	
B	25,4	3,1	

Superficie totale 805

Lorsqu'on examine la superficie occupée en 1973 par les terrains de loisirs de plein air (tableau 39a), on constate que les terrains à caractère récréatif de premier ordre n'en occupent que 11 pourcent, ce qui représente, par rapport à 1964, une légère baisse de pourcentage, mais non pas de la superficie. Les trois principales caractéristiques récréatives dominantes (P, M, R) sont également identiques à celles de 1964 (tableau 39b), peut-être pour les mêmes raisons.

Tableau 39a POTENTIEL RÉCRÉATIF DES TERRAINS DE LOISIRS DE PLEIN AIR DE 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation des terres en 1973		
Utilisation	Superficie en acres	%
0	11 899,6	100,0
RECCL - Classes de loisirs		
Classe	Superficie en acres	%
1	0,0	0,0
2	85,9	0,7
3	545,4	4,5
4	701,6	5,8
5	8 359,0	70,2
6	2 175,5	18,2
7	0,0	0,0
8	32,1	0,2
Superficie totale		11 899,5

11,0

Tableau 39b CARACTÉRISTIQUES RÉCRÉATIVES DOMINANTES DES TERRAINS DE LOISIRS  
DE PLEIN AIR EN 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

RECF1 - Caractéristique récréative dominante		
Classe	Superficie en acres	%
P	2 104,3	17,6
M	4 801,3	40,3
R	2 366,0	19,8
	32,1	0,2
Q	958,1	8,0
N	828,2	6,9
Z	45,0	0,3
U	22,6	0,1
F	44,0	0,3
O	127,4	1,0
B	60,5	0,5
V	221,0	1,8
W	30,7	0,2
J	205,4	1,7
S	52,5	0,4
Superficie totale		11,899

77,7

La seule conclusion à laquelle nous en sommes arrivés porte une très faible corrélation entre les terres de première qualité aux fins récréatives et celles qui sont, de fait, utilisées à ces fins.

## LA PLANIFICATION DE L'UTILISATION DES TERRES

La planification de l'utilisation des terres est considérée comme le processus permettant de choisir l'utilisation des terres correspondant à leur potentiel et de réduire les occasions de conflit entre des intérêts concurrentiels au niveau de cette utilisation.

Bien que cette étude ne traite que des aspects physiques des terres aux fins de la planification de leur utilisation, on admet que les facteurs socio-économiques et politiques puissent jouer un grand rôle dans la répartition des modes d'utilisation des terres.

### 6.1 La croissance urbaine

Au Canada, l'urbanisation est actuellement la plus grande force à l'origine des changements dans les modes d'utilisation des terres. Ce phénomène transparaît clairement dans la région qui nous intéresse et est décrit assez longuement dans la partie traitant de la dynamique de l'utilisation des terres. Au sein de la région représentée par la carte, la plupart des terres rurales ont été urbanisées. On devrait souligner le fait que si les terres offrent au départ de fortes possibilités en matière d'agriculture (classes 1, 2 et 3), leur potentiel devrait choir à la classe 7 lorsqu'elles sont urbanisées. L'urbanisation détruit leur potentiel et les rend presque irrécupérables. On doit donc tenir compte de ce facteur lors de la planification ou du contrôle de l'emplacement des projets d'urbanisation parce que, à long terme, il peut menacer notre survie et influencer directement sur le coût de production des aliments.

Les terres convenant le mieux à l'expansion urbaine se trouvent dans la région décrite par la carte. Les moyens techniques dont dispose l'homme lui permettent de construire presque partout, mais, dans certaines régions, ce travail nécessiterait beaucoup d'argent et de ressources. Vu qu'il n'y a pas de critères spéciaux décrivant le potentiel urbain des terres,

on a puisé dans les sous-classes de potentiel agricole certains facteurs limitatifs applicables à l'urbanisation. On trouve ainsi les classes suivantes: I - débordement des cours d'eau ou des lacs; R - sol mince sur le roc solide; T - relief défavorable; et W - humidité excessive. Parmi les terres impropres à l'urbanisation, il y a les sols organiques, qui ont tendance à se charger considérablement d'eau et à se dilater et à se contracter selon les quantités absorbées. Compte tenu de ces facteurs limitatifs (tableau 40), la région représentée par la carte possède environ 82 781 acres de terres à bon potentiel urbain (carte 9). Ce chiffre correspond à 33 pourcent de la superficie totale de la région, y compris la ceinture de verdure dans laquelle il n'est pas permis d'urbaniser les terres (carte 8).

Tableau 40 SUPERFICIE TOTALE DES TERRES, CONVENANT LE MIEUX À UNE URBANISATION ÉVENTUELLE (Sommaire des secteurs choisis)

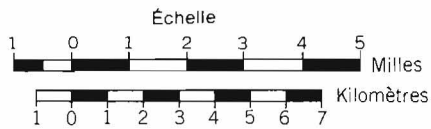
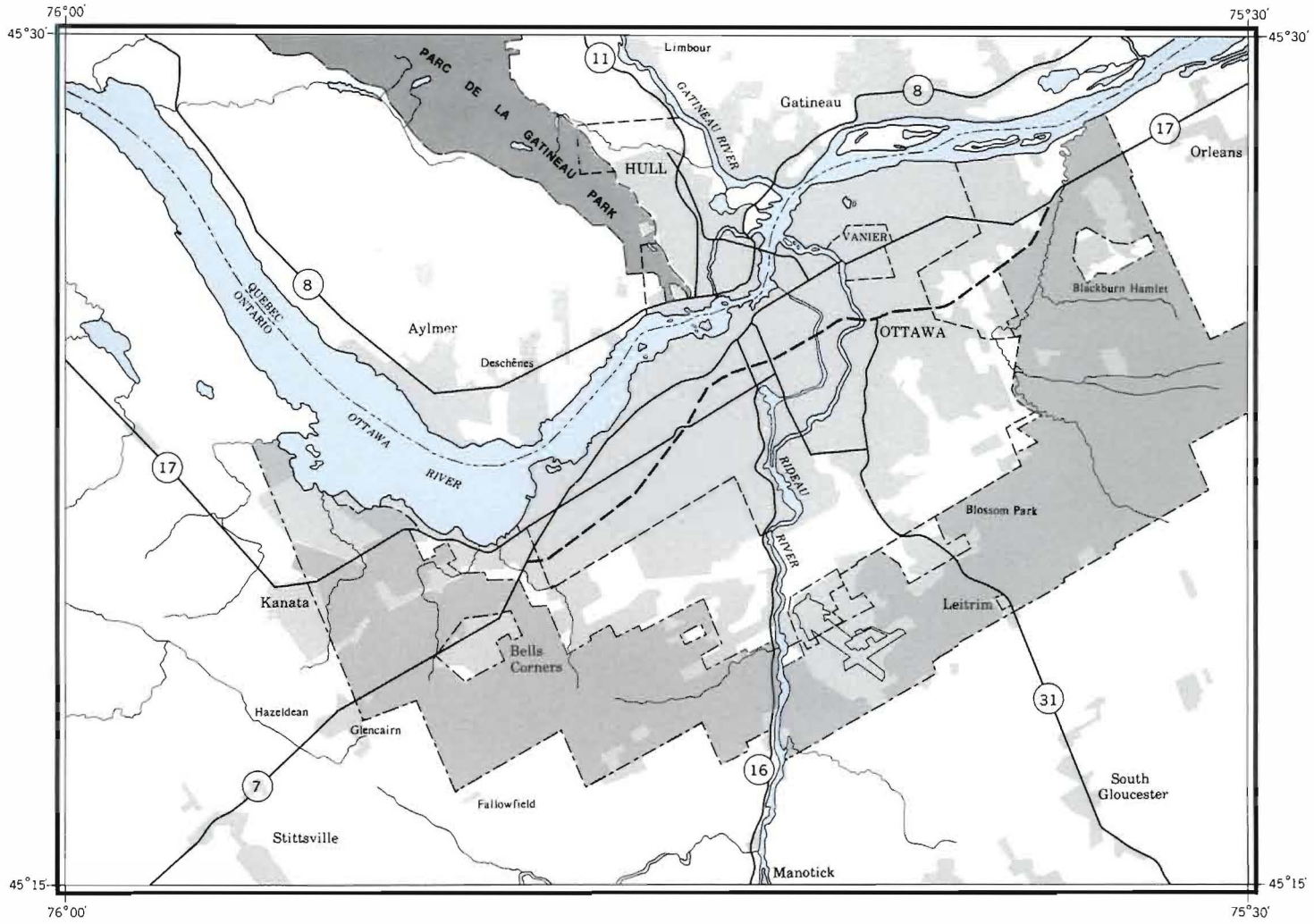
AGRS - Sous-classe d'agriculture 1			
Classe	Superficie en acres	%	
*I	0,0	0,0	
*B	0,0	0,0	
*R	0,0	0,0	
*T	0,0	0,0	
*W	0,0	0,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*B	0,0	0,0	
*O	0,0	0,0	
*8	0,0	0,0	
*Z	0,0	0,0	
AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
*O	0,0	0,0	
AGRS2 - Sous-classe de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
*T	0,0	0,0	
*R	0,0	0,0	
Superficie totale <sup>a</sup>		82 781 <sup>8</sup>	

<sup>a</sup> VOIR CARTE 9

Lorsqu'on combine aux facteurs mentionnés plus haut d'autres facteurs limitatifs, nécessaires pour lever les incompatibilités entre les utilisations urbaines et rurales, on obtient les résultats indiqués par la carte 10 et le tableau 41: indépendamment du fait qu'il existe une faible corrélation entre le potentiel récréatif des terres et leur mise en valeur effective à cette fin, les terres à fort potentiel agricole (1, 2 et 3) et récréatif (1, 2, 3 et 4) sont exclues des terres à vocation urbaine. La superficie de ces dernières se trouve réduite à 29 165 acres, ou 11,8 pourcent de la superficie décrite par la carte. Cet espace ferait augmenter de 47 pourcent la superficie de la zone urbaine pouvant être mise en valeur en 1973. D'après la carte 10, la plus grande partie de ces terres se trouve dans le Township de Gloucester, puis la région de Huntley, près de Stittsville. Le Township de Nepean en comporte la plus faible superficie sauf dans la Ceinture de verdure entre Bells Corners et Merival Gardens et dans le secteur de Fallowfield. Il semble que, le Québec n'offrirait que très peu de terres aux fins de l'expansion urbaine. Par conséquent, si l'on exerçait des contrôles stricts sur la croissance urbaine, la plus grande partie de cette dernière aurait lieu dans le Township de Gloucester.

# CARTE 8

## TERRES URBANISÉES EN 1973


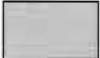


### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure - - - - -
- Route (numéro) ..... (7) - - - - -

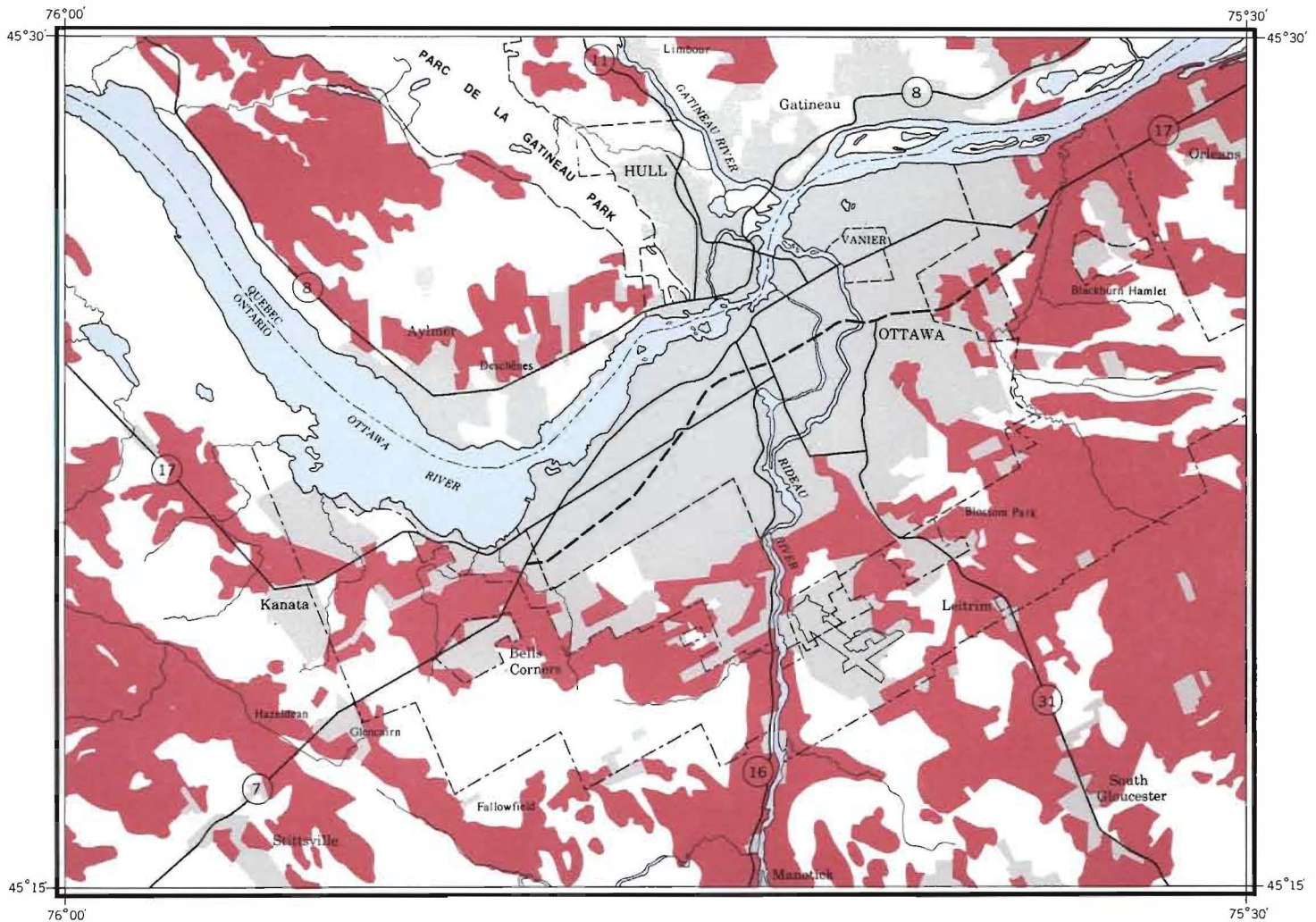


### LÉGENDE

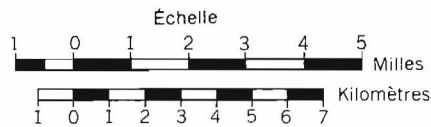
-  Terres urbanisées en 1973
-  La ceinture de verdure

# CARTE 9

## TERRES CONVENANT LE MIEUX À UNE URBANISATION FUTURE



\* Voir tableau 40





### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure - - - - -
- Route (numéro) ..... (7) - - - - -



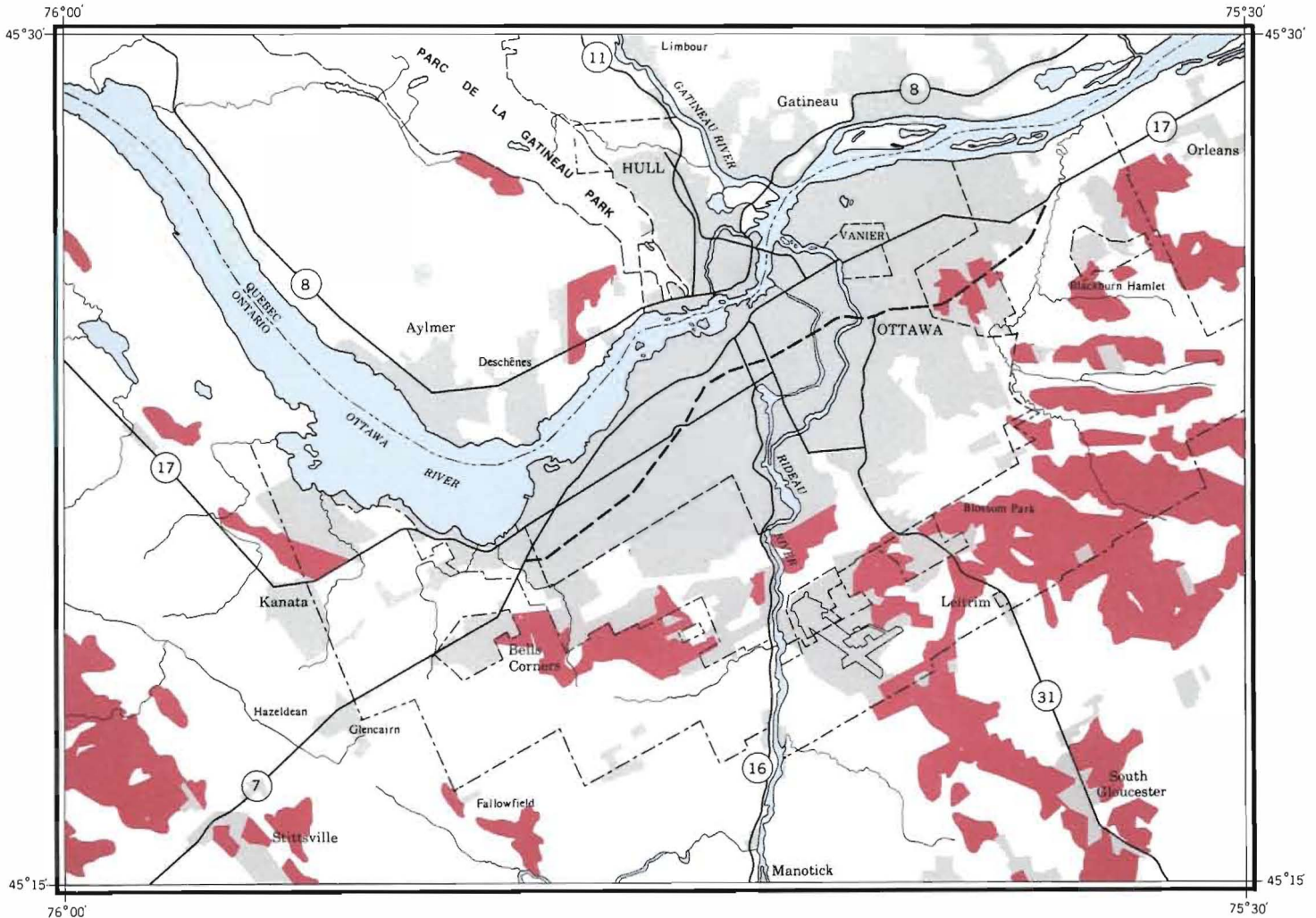
### LÉGENDE

-  Terres urbanisées en 1973
-  Terres convenant le mieux à une urbanisation future

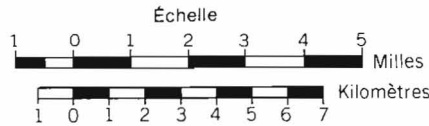


# CARTE 10

## TERRES CONVENANT LE MIEUX À UNE URBANISATION FUTURE ET N'EMPIÉTANT PAS SUR LES MEILLEURES TERRES DU POINT DE VUE RÉCRÉATIF OU AGRICOLE



\* Voir tableau 41



### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure ..... - - - - -
- Route (numéro) ..... (7) - - - - -



### LÉGENDE



-  Terres urbanisées en 1973
-  Terres convenant le mieux à une urbanisation future mais n'empiétant pas sur les meilleures terres du point de vue récréatif ou agricole

Tableau 41 SUPERFICIE TOTALE DES TERRES À VOCATION URBAINE ET N'EMPIÉTANT PAS SUR LES MEILLEURES TERRES DU POINT DE VUE RÉCRÉATIF ET AGRICOLE  
(Sommaire des secteurs choisis)

AGRS1 - Sous-classe de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
*I	0,0	0,0	
*B	0,0	0,0	
*R	0,0	0,0	
*T	0,0	0,0	
*W	0,0	0,0	
PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*B	0,0	0,0	
*0	0,0	0,0	
*Z	0,0	0,0	
*8	0,0	0,0	
RECCL - Classes de loisirs			
Classe	Superficie en acres	%	
*1	0,0	0,0	
*2	0,0	0,0	
*3	0,0	0,0	
*4	0,0	0,0	
AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
*1	0,0	0,0	
*2	0,0	0,0	
*3	0,0	0,0	
*0	0,0	0,0	
AGRCS2 - Sous-classe de terres agricoles 2			
Classe	Superficie en acres	%	
*T	0,0	0,0	
*P	0,0	0,0	
Superficie totale <sup>b</sup>		29 165	

<sup>b</sup>

VOIR CARTE 10

Dressée à l'aide des données du tableau 42, la carte 11 donne l'emplacement des terres appartenant aux classes de terres agricoles 1, 2 et 3. Ces terres conviennent le mieux à l'agriculture mais elles conviennent également en grande partie à l'urbanisation; elles sont contiguës à des secteurs déjà urbanisés, nul doute qu'elles connaîtront en grande partie le même sort si des restrictions ne sont pas imposées (carte 8, 1973).

6.2 L'agriculture:

La carte 11 montre les terres convenant le mieux à l'agriculture (classes 1, 2 et 3) qui n'étaient pas urbanisées en 1973. On y trouve 82 713 acres de terres de haute qualité agricole (tableau 42). Une petite partie est protégée contre l'urbanisation par la présence de la Ceinture de verdure établie par la Commission de la capitale nationale.

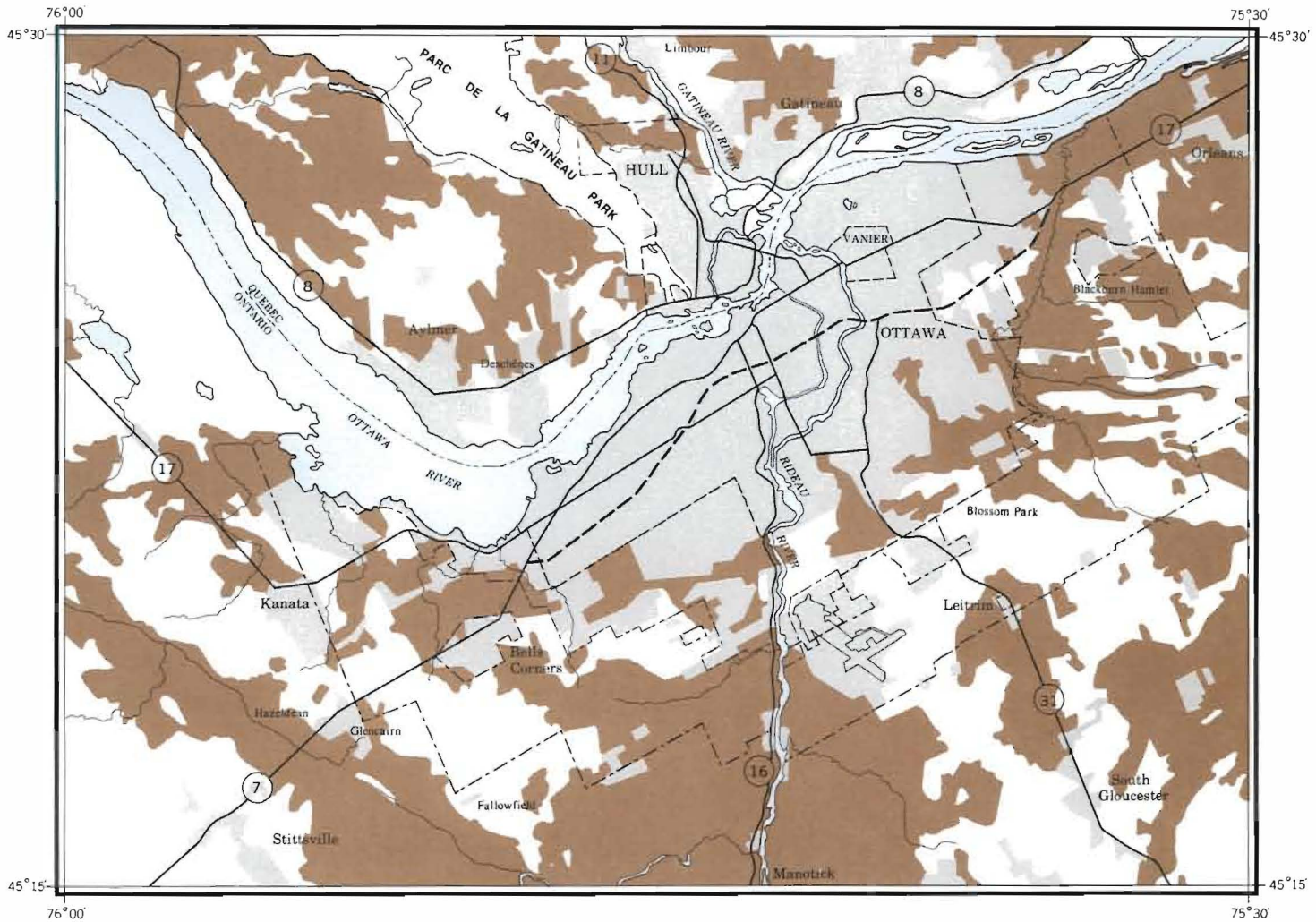
Tableau 42 TERRES CONVENANT LE MIEUX À L'AGRICULTURE  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
H	890,9	1,0	
G	40,0	0,0	
A	0,0	0,0	
P	56 470,9	68,2	
K	16 020,8	19,3	
U	2 357,8	2,8	
T	6 795,8	8,2	
M	131,6	0,1	
S	0,0	0,0	
L	5,8	0,0	
AGRCL - Classes de terres agricoles			
Classe	Superficie en acres	%	
1	14 359,5	17,3	
2	43 187,9	52,2	
3	25 166,3	30,4	
Superficie totale*	82 713		

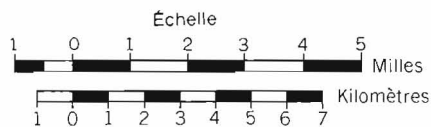
Si l'on considère les zones de classe "K" occupant des terres agricoles des classes 1, 2 et 3, comme indice de la spéculation foncière et de l'urbanisation à venir, on peut enlever environ 16 020 acres (tableau 43 et carte 12) de bonnes terres agricoles, obtenant ainsi une superficie de 66 693 acres (tableau 44), dont une partie peut également faire l'objet de spéculations et est actuellement sous location par des fermiers. La carte d'utilisation des terres ne met pas en évidence cette situation.

# CARTE 11

## TERRES CONVENANT LE MIEUX À L'AGRICULTURE



\* Voir tableau 42





### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure ..... - - - - -
- Route (numéro) ..... (7) - - - - -

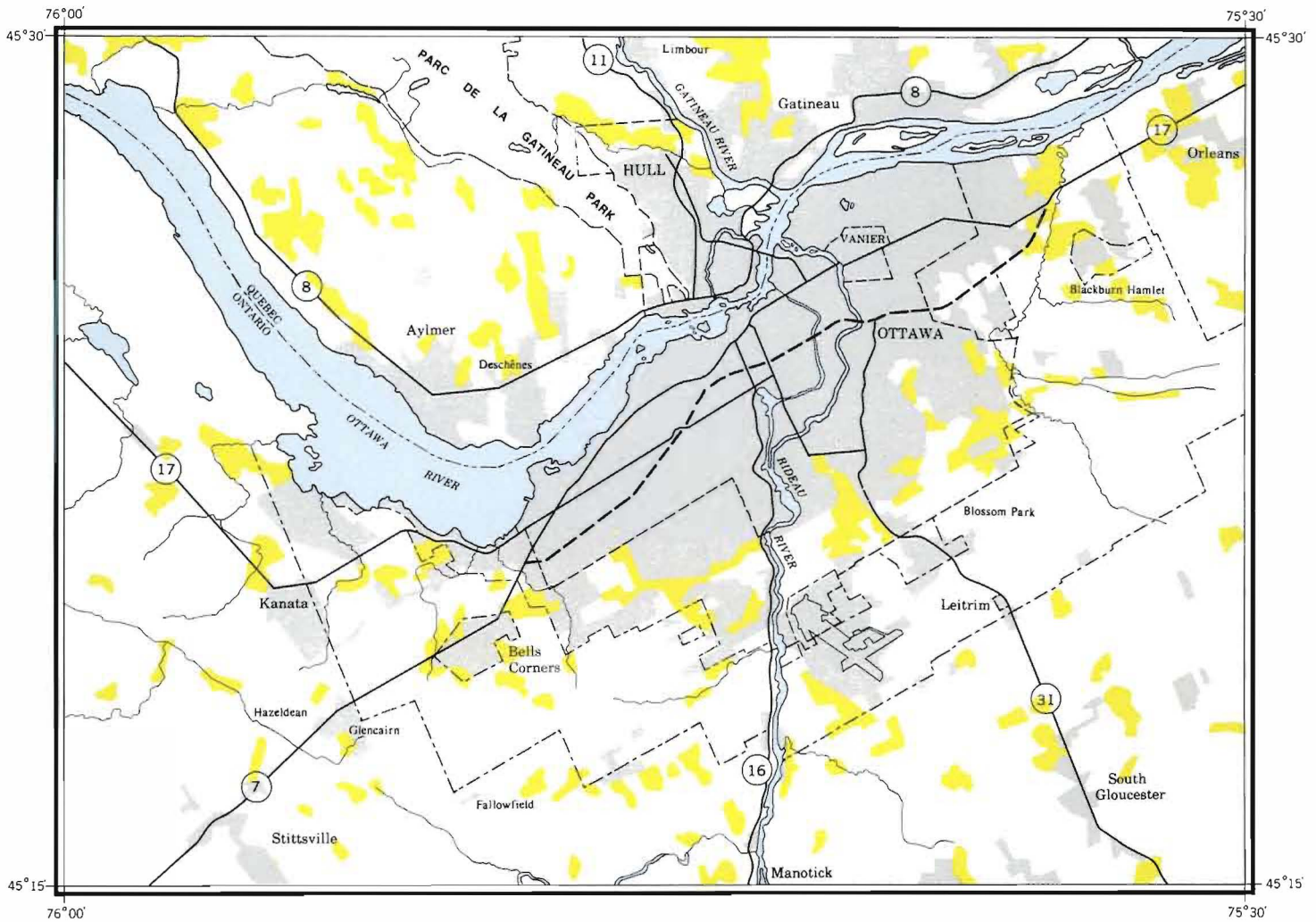


### LÉGENDE

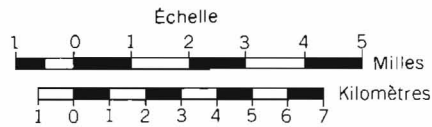
-  Terres urbanisées en 1973
-  Terres convenant le mieux à l'agriculture

# CARTE 12

## PÂTURAGES ET HERBAGES NATURELS SITUÉS SUR DES TERRES CONVENANT LE MIEUX À L'AGRICULTURE



\* Voir tableau 43



### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure - - - - -
- Route (numéro) ..... (7) - - - - -



### LÉGENDE



-  Terres urbanisées en 1973
-  Pâturages et herbages naturels situés sur des terres convenant le mieux à l'agriculture

Tableau 43 PÂTURAGES ET HERBAGES NATURELS SUR LES TERRES CONVENANT LE MIEUX À L'AGRICULTURE  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation des terres en 1973		
Utilisation	Superficie en acres	%
K	16 020,8	100,0
AGRCL - Classes de terres agricoles		
Classe	Superficie en acres	%
1	2 273,4	14,1
2	7 145,9	44,6
3	6 601,4	41,2
Superficie totale*		16 020

\* VOIR CARTE 12

Tableau 44 SUPERFICIE RESTANTE DES TERRES CONVENANT LE MIEUX À L'AGRICULTURE APRÈS QUE L'ON A SOUSTRAIT CELLE DES TERRES FAISANT L'OBJET DE SPÉCULATIONS  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation des terres en 1973		
Utilisation	Superficie en acres	%
H	890,9	1,3
G	40,0	0,0
A	0,0	0,0
P	56 470,9	84,6
U	2 357,5	3,5
T	6 795,8	10,1
M	131,6	0,1
S	0,0	0,0
L	5,8	0,0
AGRCL - Classes de terres agricoles		
Classe	Superficie en acres	%
1	12 086,0	18,1
2	36 041,9	54,0
3	18 564,8	27,8
Superficie totale		66 692

Des 66 693 acres de terres, seulement 9 101 pourraient être ajoutées aux 57 402 acres (ou 86 pourcent de la superficie) actuellement exploitées (tableau 45 et carte 13). On pourrait également soustraire les 21 712 acres de terres peu propres à l'agriculture qui étaient amendées en 1973 (tableau 46 et carte 14). On voit donc clairement que, dans la zone rurale, on pourrait procéder à une certaine rationalisation des terres amendées pour l'agriculture.

Tableau 45 TERRES APTES À L'AGRICULTURE ET NON AMENDÉES EN 1973  
(Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation des terres en 1973		
Utilisation	Superficie en acres	%
U	2 307,7	25,3
T	6 665,9	73,2
M	122,2	1,3
S	0,0	0,0
L	5,8	0,0
RECCL - Classes de loisirs		
Classe	Superficie en acres	%
*1	0,0	0,0
*2	0,0	0,0
*3	0,0	0,0
*4	0,0	0,0
AGRCL - Classes de terres agricoles		
Classe	Superficie en acres	%
1	1 369,5	15,0
2	4 537,1	49,8
3	3 195,0	35,1
Superficie totale <sup>c</sup>		21 712

<sup>c</sup> VOIR CARTE 13

Tableau 46 TERRES À FAIBLE POTENTIEL AGRICOLE, ACTUELLEMENT AMENDÉES  
(Sommaire des secteurs choisis)

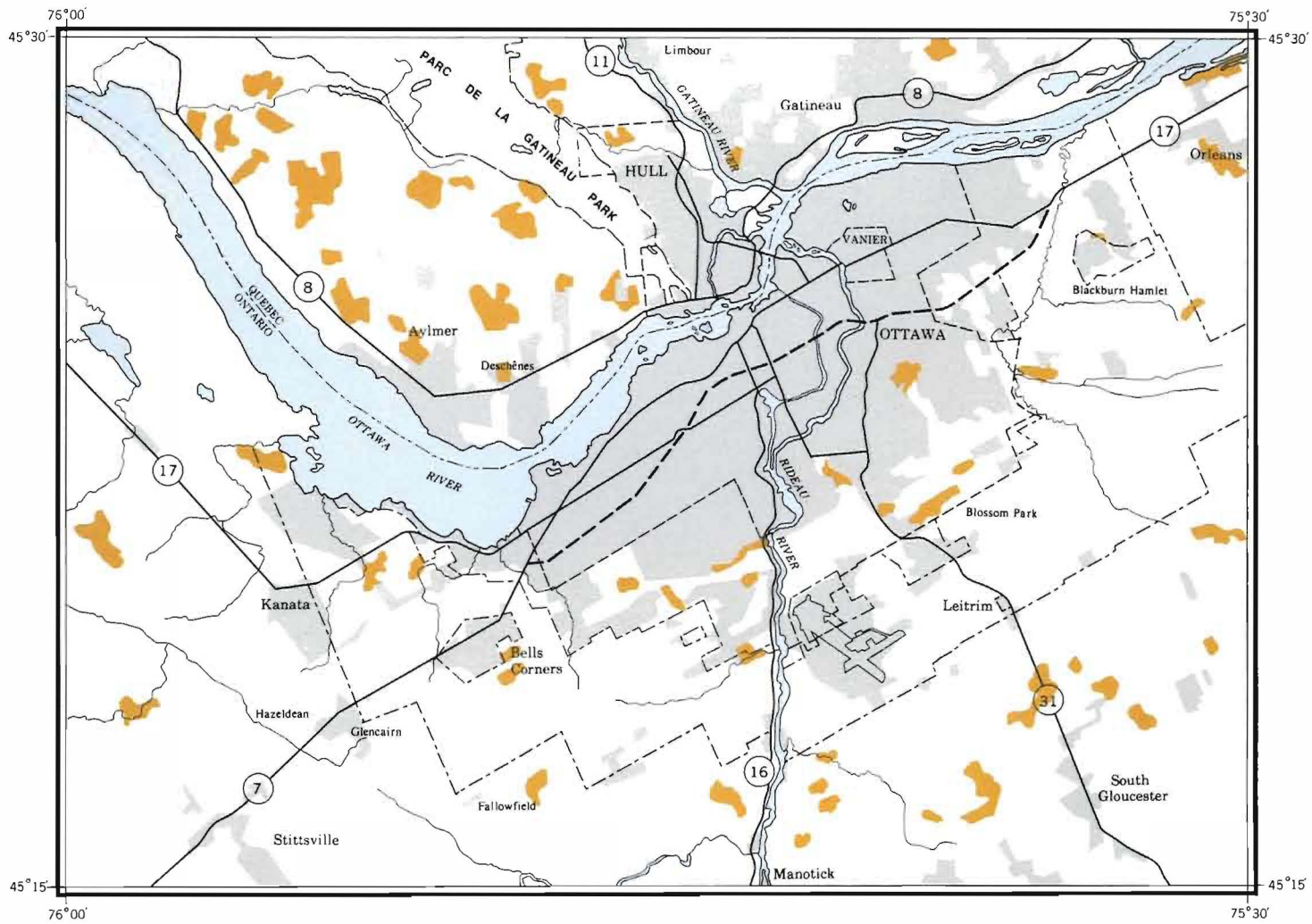
PLU73 - Utilisation des terres en 1973		
Utilisation	Superficie en acres	%
H	630,4	2,9
G	68,1	0,3
A	0,0	0,0
P	21 014,1	96,7
AGRCL - Classes de terres agricoles		
Classe	Superficie en acres	%
4	10 263,4	47,2
5	2 789,5	12,8
6	5 487,1	25,2
7	1 927,6	8,8
8	0,0	0,0
0	1 244,9	5,7
Superficie totale <sup>d</sup>		21 712

<sup>d</sup> VOIR CARTE 14

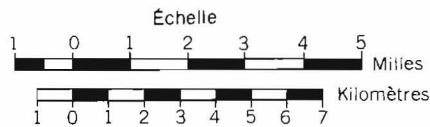
Il est inutile d'y penser si des contrôles adéquats ne sont pas mis en place. Les fermiers de la région sont conscients des prix élevés qu'ils peuvent obtenir en vendant leurs terres aux lotisseurs, aux spéculateurs fonciers et aux particuliers désireux de quitter la ville. Il est fort probable qu'ils s'opposeront à toute mesure les empêchant de vendre au plus offrant, surtout en période difficile, sans regarder au sort réservé aux terres vendues.

# CARTE 13

## TERRES APTES À L'AGRICULTURE NON ENCORE AMENDÉES EN 1973



\* Voir tableau 45





### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure - - - - -
- Route (numéro) ..... (7)



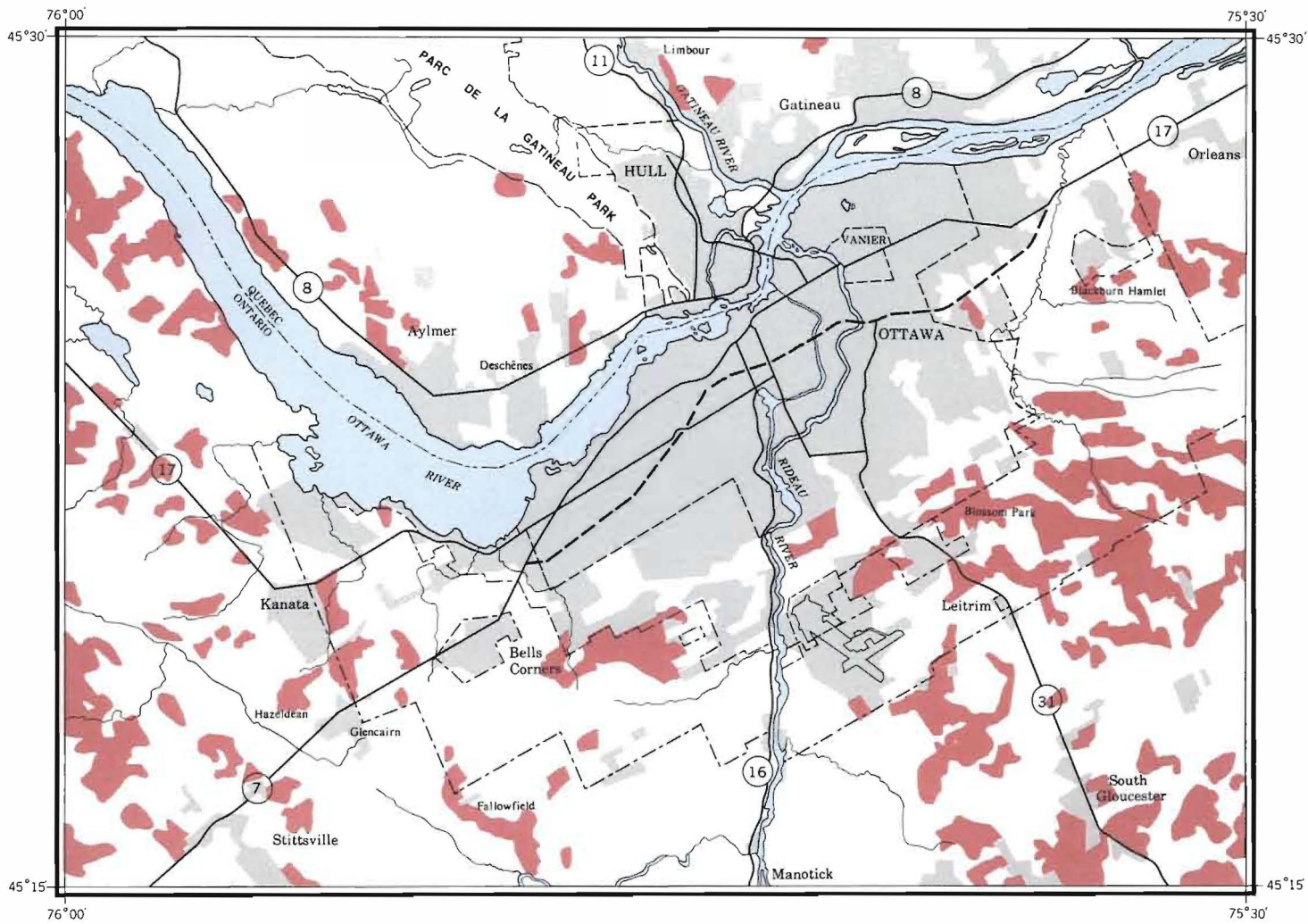
### LÉGENDE

-  Terres urbanisées en 1973
-  Terres aptes à l'agriculture non encore amendées en 1973

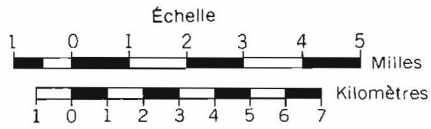


# CARTE 14

## TERRES À FAIBLE POTENTIAL AGRICOLE ACTUELLEMENT AMENDÉES



\* Voir tableau 46



### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure - - - - -
- Route (numéro) ..... (7)

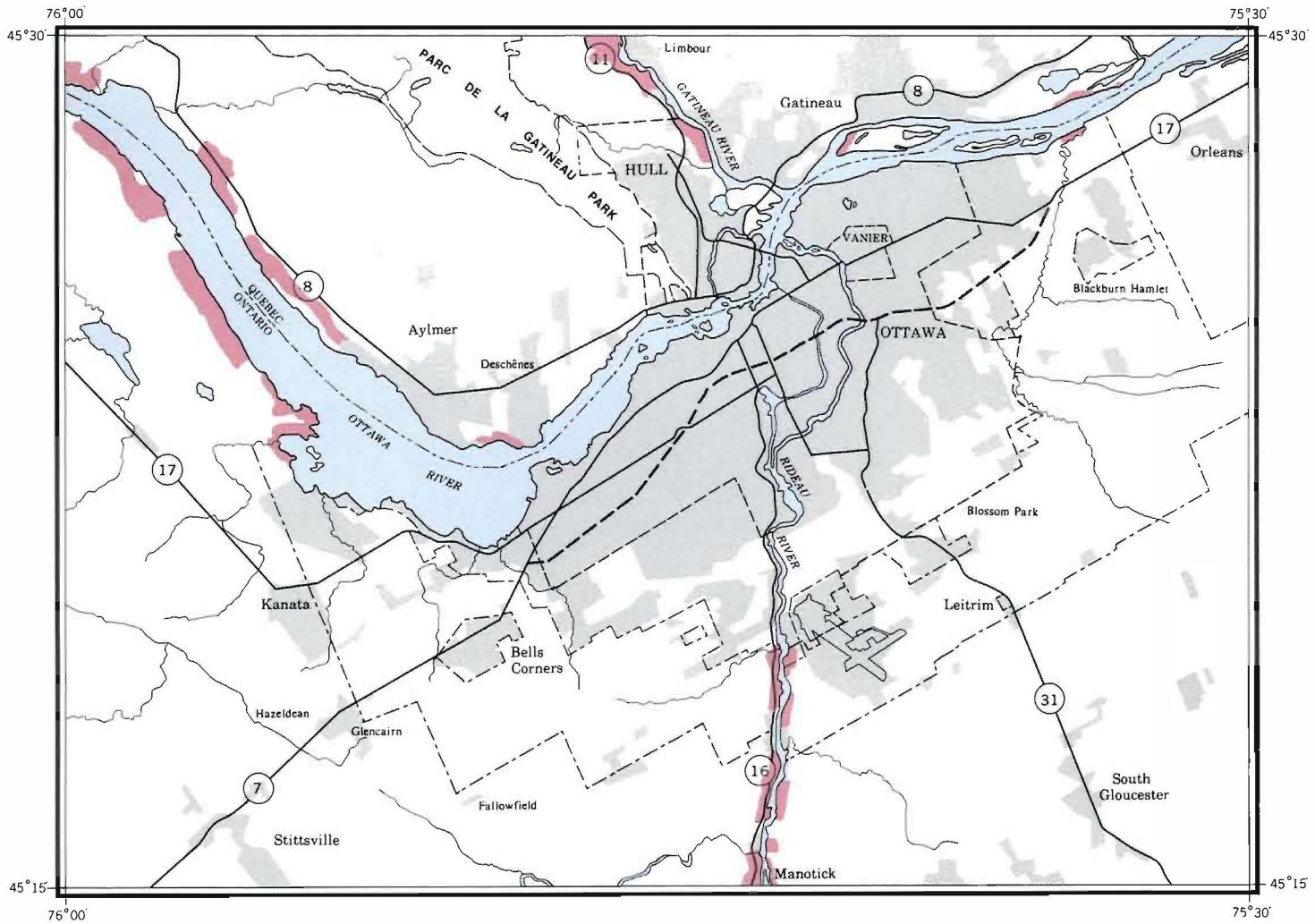


### LÉGENDE

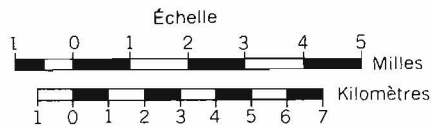
- Terres urbanisées en 1973
- Terres à faible potentiel agricole actuellement amendées

# CARTE 15

## TERRES OFFRANT UN POTENTIEL ÉLEVÉ DANS LE DOMAINE DES LOISIRS DE PLEIN AIR MAIS QUI, EN 1973, N'ÉTAIENT PAS ENCORE AMÉNAGÉES À CETTE FIN



\* Voir tableau 47





### LÉGENDE

- Frontières provinciales ..... - - - - -
- Frontières municipales ..... - - - - -
- Limites de la ceinture de verdure - - - - -
- Route (numéro) ..... (7) - - - - -



### LÉGENDE

-  Terres urbanisées en 1973
-  Terres offrant un potentiel élevé dans le domaine des loisirs de plein air mais qui, en 1973, n'étaient pas encore aménagées à cette fin.

6.3 Les loisirs de plein air

Dans la région décrite par la carte, 3 628 acres de terres à l'état naturel sont classées comme terrains de loisirs de première qualité (classes 1, 2, 3 et 4 - tableau 47 et carte 15). Elles sont proches des étendues d'eau et on les trouve sur les deux rives du lac Deschesnes, le long de la rive ouest de la Gatineau et des deux côtés de la rivière Rideau. Le long de la rivière des Outaouais à l'Est d'Ottawa, on n'en trouve que quelques zones peu étendues (carte 15). En 1973, ces terres n'étaient pas encore aménagées en vue des loisirs; elles sont exposées à être absorbées dans l'espace urbain.

tableau 47 TERRES OFFRANT DE GRANDES POSSIBILITÉS DANS LE DOMAINE DES LOISIRS DE PLEIN AIR MAIS, QUI, EN 1973, N'ÉTAIENT PAS ENCORE AMÉNAGÉES À CETTE FIN

(Sommaire des secteurs choisis)

PLU73 - Utilisation des terres en 1973			
Utilisation	Superficie en acres	%	
*B	0,0	0,0	
*E	0,0	0,0	
*O	0,0	0,0	
RECC1 - Classes de loisirs			
Classe	Superficie en acres	%	
1	0,0	0,0	
2	517,6	14,2	
3	1 173,1	32,3	
4	1 938,2	53,4	
Superficie totale <sup>e</sup>		3 628	

<sup>e</sup> VOIR CARTE 15

## 7. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

On peut résumer de la manière suivante les changements qui ont eu lieu, entre 1964 et 1973, dans le mode d'utilisation des terres rurales de la région d'Ottawa-Hull.

1. L'urbanisation a été le principal changement dans le mode d'utilisation des terres situées dans la région à l'étude.
2. Bien qu'elle soit encore la plus importante au sein de l'ensemble des terres utilisées à des fins rurales, la portion occupée par les terres agricoles amendées est plus petite qu'auparavant.
3. Moins de 50 pourcent des terres agricoles amendées qui ont été converties à un autre usage ont été urbanisées. Le reste a été en grande partie converti en pâturages et en herbages naturels.
4. Soixante-quinze pourcent des terres agricoles utilisées en 1973 en fonction de leur potentiel étaient ainsi exploitées avant 1964.
5. Le taux d'urbanisation des terres agricoles de meilleure qualité est supérieur à celui de leur disponibilité.
6. Compte tenu de leur taux de disponibilité dans la région à l'étude, les pâturages et herbages naturels se sont urbanisés plus facilement que les autres types de terres rurales.
7. D'un inventaire à l'autre, les pâturages et les herbages naturels ont conservé une superficie assez constante, mais ils ont subi plus de changements que toutes les autres classes de terres.
8. En général, les pâturages et les herbages naturels se trouvaient sur des terres agricoles légèrement moins bonnes, mais ceci n'explique pas le fait qu'une grande partie d'entre eux n'ait pas été aménagée.
9. Il semblerait que ce sont les bonnes terres agricoles qui sont surtout converties en pâturages et herbages naturels.

10. Comparativement aux autres classes de terres rurales, les terres à couvert naturel ont subi moins de changements.
11. La plupart des terres à couvert naturel converties semblent soit avoir été urbanisées, ou se trouver contiguës aux zones urbaines.
12. Comme on s'y attendait, le couvert naturel se trouvait généralement sur les terres les moins bonnes, mais les terres à couvert naturel converties à d'autres utilisations avaient tendance à occuper des terres de meilleure qualité. L'inverse semblait être vrai pour les terres transformées en terres à couvert naturel.
13. Il semble n'y avoir qu'un faible rapport entre le potentiel récréatif des terres et leur aménagement en terrains de loisirs de plein air.
14. Dans la région à l'étude, il y a suffisamment de terres propres à l'urbanisation pour permettre à la superficie occupée par la région urbaine en 1973 d'augmenter d'environ 50 pourcent, et ce, sans qu'il y ait d'incompatibilité avec les terres qui possèdent un bon potentiel agricole et récréatif.
15. En 1973, il était encore possible de rationaliser un peu l'utilisation des terres amendées en fonction de leur potentiel.
16. Certaines terres à fort potentiel récréatif étaient encore non aménagées, mais elles risquaient beaucoup d'être urbanisées.

Des études semblables à la présente pourraient être entreprises dans d'autres régions. Cette étude montre la facilité avec laquelle un utilisateur, peu versé en informatique, peut interroger en direct le Système d'information géographique du Canada, capable d'effectuer des superpositions graphiques.

On s'attend à ce que des améliorations soient ultérieurement apportées au système graphique en interactif. Les seules limites qui s'imposent à l'étude complète d'une région s'exercent au niveau des intrants, de leur classification et de l'aptitude des chercheurs à assimiler les données.

NOTES

1. Automne 1974. Depuis, le périgramme a été mis à jour.
2. Région située hors des limites de l'Inventaire des terres du Canada ou aux Etats-Unis.
3. Ceci comprend les régions situées hors des limites de l'Inventaire des terres du Canada ou aux Etats-Unis, ainsi que celles qui étaient considérées comme urbanisées au moment de cet inventaire.
4. Certaines sous-classes de terres agricoles ne se trouvent que dans la sous-classe 1.
5. Vers la fin de l'année 1974. Depuis, le périgramme a été mis à jour.
6. Le clavier d'un système d'affichage et d'emmagasinage du type TEKTRONIX 4012.
7. Tout mode d'utilisation des terres choisi d'après la fonction NOT figurera dans les tableaux avec une superficie nulle: par exemple, tableau 32 page 80 et le tableau 40, page 98.
8. Le tableau 40 est un bon exemple de l'emploi de la fonction NOT à des fins de sélection. Dans ce tableau, les classes indiquées correspondent à des superficies et à des pourcentages égaux à zéro parce qu'elles se rapportent à des terres dont la superficie est déduite de celle de l'ensemble de la région, laissant ainsi une superficie considérée de 82 781 acres.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Environnement Canada. Soil Capability Classification for Agriculture.

Inventaire des terres du Canada, Rapport n<sup>o</sup> 2. 1972

McClellan, J.B., L. Jersak, C.L.A. Hutton. A Guide to the Classification of

Land Use for the Canada Land Inventory. Direction des politiques

de la planification, ministère de l'Énergie, des Mines et des

Ressources. Janvier 1968.

Ministère de l'Expansion économique régionale. Land Capability Classification

for outdoor Recreation. Inventaire des terres du Canada, Rapport

n<sup>o</sup> 6. 1969.